

1989. 3
(a)

Ville d'Autun
Service Archéologique

1

CLINIQUE DU PARC
LA MAISON A "L'AMPULLA"
SAUVETAGE D'EXTREME URGENCE
MARS 1989

NOTE PRELIMINAIRE

2

*Extrait du catalogue de l'exposition "30 ans
d'archéologie en Saône-et-Loire" 1996*

Pascale Chardron-Picault

Avril 1999

1

CLINIQUE DU PARC
LA MAISON A "L'AMPULLA"
SAUVETAGE D'EXTREME URGENCE
MARS 1989

NOTE PRELIMINAIRE

***Extrait de la carte archéologique de la Gaule
Autun Atlas des vestiges gallo-romains
CEAA Architecture et Archéologie
1993***



VILLE ACTUELLE



- 5 01 **Enceinte du Ier siècle.**
H. de Fontenay. *Autun*, p. 13-23.
- 5 02 **Rempart et égout.**
Limites du rempart sur plan Coqueugnot et Truchot, 1931, dans *Album S.M.-A.B.M.*, pl. 9 ;
Planches d'*Augustodunum* ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 113.
- 5 03 **Égout, grand collecteur.**
Plan et pourtrait ;
Planches *Augustodunum* ;
Plan géométrique, p. 382, ilot 39 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 111 et 113.
- 5 04 **Mosaïques (circa 1870).**
Plan géométrique, p. 382, ilot 38 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 69 ;
Recueil mosaïques, n° 219.
- 5 05 **Voie, substructions et mosaïques (1826).**
Album A.A.M., I, pl. 129 ;
Plan géométrique, p. 387, ilot 77 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 69 ;
Recueil mosaïques, n° 211.
- 5 06 **Habitat avec hypocauste et jardin (1989).**
Fouille par P. Chardon.
Relevé par le Serv. Arch. Musée Rolin.
- 5 07 **Mosaïque (1810).**
Plan géométrique, p. 382, ilot 39 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 69 ;
Recueil mosaïques, n° 220.
- 5 08 **Substructions et mosaïque (1914).**
Ch. Boëll. *Carnet*, 29.07.1914 ;
M.S.E., t. LI, fasc. 1, 1966, p. 36, note 3 ;
Recueil mosaïques, n° 218.
- 5 09 **Maison à l'Enseigne et voie (1985).**
Fouille par A. Rebourg ;
relevé par le C.E.A.A. (Doc. Serv. Arch. Musée Rolin).
Gallia informations, 2, 1987-1988, p. 33-34 ;
Archéologie à Autun, p. 12 et 14.
- 5 10 **Mosaïque (1866).**
Album A.A.M., II, pl. 27 ;
Plan géométrique, p. 386, ilot 64 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 69 ;
Recueil mosaïques, n° 212.
- 5 11 **Voie.**
Album A.A.M., I, pl. 31.
- 5 12 **Mosaïque et substructions (1866).**
Plan géométrique, p. 383, ilot 40 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 69 ;
Recueil mosaïques, n° 222.
- 5 13 **Mosaïque (1870).**
Plan géométrique, p. 385, ilot 52 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 69 ;
Recueil mosaïques, n° 217.
- 5 14 **Maison des auteurs grecs (1965 et 1990).**
Fouille par G. Vuillemot, puis P. Chardon.
Gallia, 24, 2, 1966, p. 408-409 ;
M.S.E., LI, fasc. 1, 1966, p. 31-42 ;
R.E.A., LXXV, 1973, p. 268-279 ;
Recueil mosaïques, n° 213-216 ;
Exposition Métrodore, 1992.
- 5 15 **Substructions du monument dit la Tour de Jouère.** *Plan et pourtrait* ; E. Thomas.
Histoire d'Autun, p. 49, 140 et 209, note K ;
Album A.A.M., I, pl. 110, 128 et 137 ;
Plan géométrique, p. 388, ilot 79 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 126-130.
- 5 16 **Decumanus (1978).**
Repérage par J.-P. Guillaumet.
- 5 17 **Égout et hypocauste.**
Album A.A.M., I, pl. 148.
- 5 18 **Substructions, voies et canalisations.**
Album A.A.M., I, pl. 139, 140 et 142 ;
Album S.M.-A.B.M., pl. 219 ;
Recueil Augustodunum, pl. XV ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 70.
- 5 19 **Mosaïque (1881).**
H. de Fontenay. *Autun*, p. 70 ;
Recueil mosaïques, n° 210.
- 5 20 **Mosaïques (1866).**
Plan géométrique, p. 384, ilot 41 ;
H. de Fontenay. *Autun*, p. 69 ;
Recueil mosaïques, n° 223 et 224.
- 5 21 **Mosaïque et égout.**
Plan géométrique, p. 390, ilot 94.
- 5 22 **Voie.**
Album A.A.M., I, pl. 31.
- 5 23 **Mosaïque (1866).**
Album A.A.M., II, pl. 28 ;
Plan géométrique, p. 384, ilot 42 ;
Recueil mosaïques, n° 225.
- 5 24 **Mosaïque (1833).**
Annuaire de Saône-et-Loire, 1834, p. 140-141 ;
Recueil mosaïques, n° 226.
- 5 25 **Voie (1975).**
Coupe stratigraphique par J.-P. Guillaumet.
- 5 26 **Four.**
Album S.M.-A.B.M., pl. 219.
- 5 27 **Substructions.**
Album S.M.-A.B.M., pl. 219.
- 5 28 **Piliers.**
Album S.M.-A.B.M., pl. 219.
- 5 29 **Substructions.**
Album S.M.-A.B.M., pl. 219.
- 5 30 **Bassin et hypocauste.**
Album S.M.-A.B.M., pl. 219.
- 5 31 **Égout.**
Album S.M.-A.B.M., pl. 219.

NIVEAU ACTUEL	313.7
---------------	-------



CLINIQUE DU PARC

AUTUN 89.3
CLINIQUE DU PARC
PLAN DES STRUCTURES
DRESSE PAR J.MOUTERDE
COMPLETE PAR LE SERVICE ARCHEOLOGIQUE

5 m

Fiche Signalétique

Situation :

N° Site (SRA) : ?

N° Site (Ville d'Autun) : 89.3

Département : Saône-et-Loire

Commune : Autun

Lieu-dit : Nouveau bâtiment Clinique du Parc

Adresse : 6 avenue du morvan

Coordonnées Lambert x=748 900 y=2 218 600

Cadastre : 1984 Section AW, parcelles : 335

Altitude moyenne : 3 12 NGF

Titulaire : Pascale CHARDRON-PICAULT

Propriétaire du terrain : Clinique.

Dévolution du mobilier :

Lieu de dépôt pour étude : Centre d'Archéologie et du Patrimoine 5 rue Bouteiller 71400 Autun

Durée de l'opération :

2 semaines

Mots clefs :

Autun, antiquité, habitat antique et travail de l'os-boucherie.

Récapitulatif des opérations :

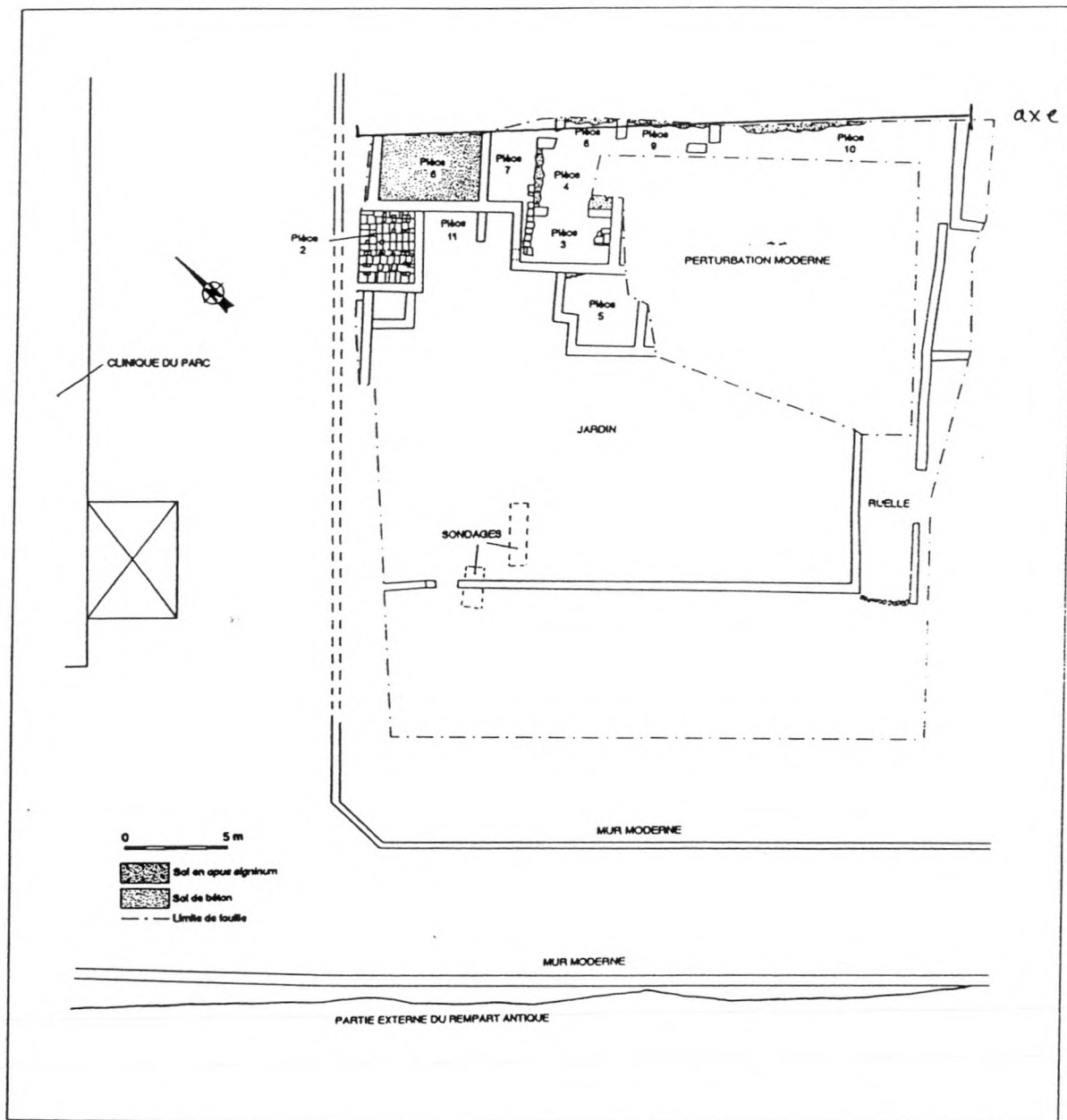
Juillet 1988 à février 1989 : vacance du poste d'archéologue municipal ; le permis de construire relatif à la construction du nouveau bâtiment de la Clinique du Parc est délivré sans prescriptions archéologiques.

Mars 1989 : recrutement du nouvel archéologue municipal ; début des premiers travaux de terrassements à la Clinique du Parc et parallèlement diagnostic 36 rue de la croix Blanche avant la construction du Centre Leclerc.

Avril 1989 : Sauvetage d'extrême urgence à la Clinique du Parc, effectué par le Service municipal d'Archéologie, une grande partie du site est détruite. Archéologues : Pascale Chardron et Guy Alfonso, terrassiers : Michel Foury et 3 personnes du service Voirie de la Ville d'Autun.

1996 : Notice sur la maison à l'*ampulla* dans le catalogue d'exposition "30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire" (1996).

1999 : Projet d'extension de l'Hôpital au Nord de la Clinique.



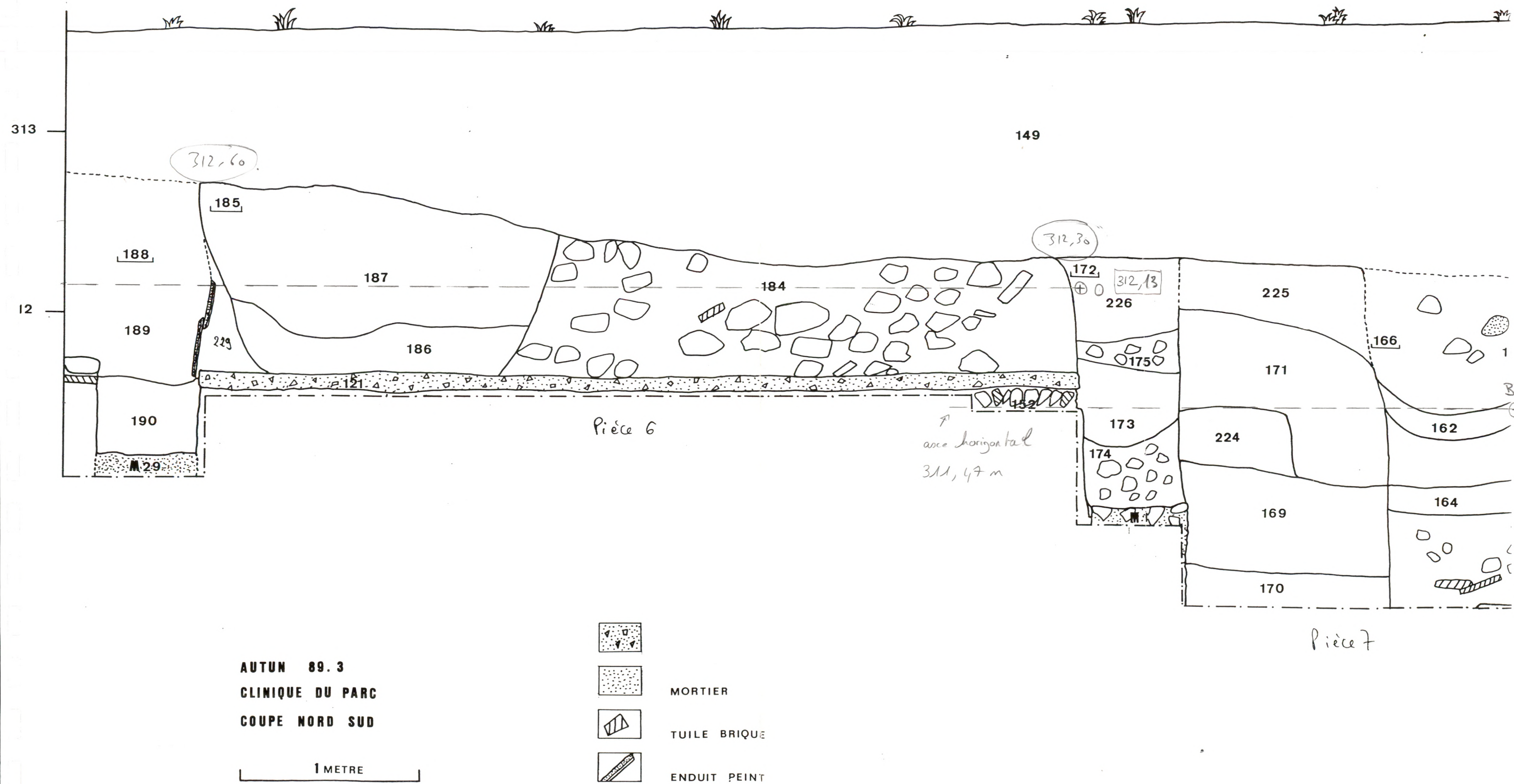
axe de la coupe
nord-sud

Coupe Nord-SUD
Analyse stratigraphique
DE LA PIECE 6

- 149 « Terres Noires », sédiment homogène, sans traces de niveaux stratifiés. Epaisseur moyenne : 1,30 m.
- 188 Tranchée de récupération du mur M 29. Creusement, à parois verticales, observé partiellement.
- 189 Remblai de « Terres Noires ». Dernier remplissage de la tranchée 188.
- 190 Remblai homogène et meuble comportant de nombreux fragments de mortier jaune. Remplissage de la tranchée 188.
- 185 Creusement postérieur au dernier état de construction antique. Remplit par 186 et 187.
- 186 Dernier remplissage de la tranchée 185.
- 187 Remblai dans la tranchée 185.
- 121 Sol de béton, lissé en surface, de couleur ocre, d'environ 0,10 m d'épaisseur, composé de mortier et de pierres concassées. Il a été en partie arraché à la pelle mécanique avant les observations archéologiques. Altitude : 311,68 m.
- 229 Remblai de « Terres Noires » limoneuse, homogène.
- 184 Comblement de la pièce 6. Couche de démolition, remaniée (?), mêlée à une couche de « Terres Noires ».
- 152 Radier de fondation du sol 121. Hérisson de blocs en granite et fragments de briques liés au mortier.
- 172 Tranchée de récupération du mur M 1
- 157 Tranchée de récupération du mur M 13 , orienté approximativement Nord-Sud.
- 226 Remblai de terre noire. Dernier remplissage de la tranchée 172.
- 173 Remblai de terre noire avec mortier. Remplissage de la tranchée 172.
- 174 Remblai avec de nombreux blocs et fragments de mortier. Remplissage de la tranchée 172.
- 175 Remblai de terre brune avec quelques fragments de mortier jaune. Remplissage de la tranchée 172.
- M 1 Mur maçonné, partiellement récupéré, orienté approximativement Ouest-Est, d'une largeur de l'ordre de 0,50 m. Moellons en granite, de taille irrégulière, longueur variant de 0,10 à 0,35 m. Lié à M 2.
- M 29 Mur maçonné, partiellement récupéré, orienté approximativement Ouest-Est, d'une largeur de l'ordre de 0,50 m, lié au mur M 33 (non visible sur les plans). Peinture murale comportant deux bandes, l'une jaune, l'autre rouge, sur parement sud.
- M 13 Mur orienté approximativement Nord-Sud
- M 33 Mur maçonné, orienté approximativement Nord-Sud, non visible sur plan - mis au jour à la fin du chantier - Lié à M 29, partiellement récupéré, d'une largeur de 0,50 m, lié au mur M 29. Enduit de tuileau sur parement Est de M 33.

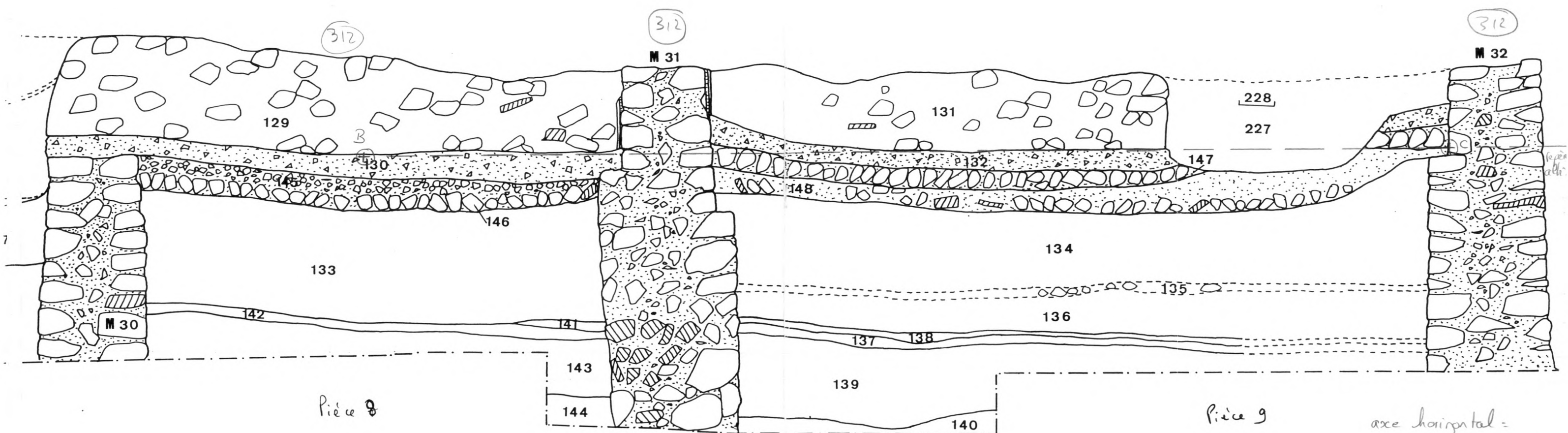
La pièce 6 présente une longueur totale de 5,50 m et une largeur de 3,10 m. Le mur M33 qui ferme la pièce à l'Est ne figure pas sur le relevé. La superficie totale de la salle est de 17 m² ; ce qui correspond à une pièce de surface assez réduite.

Cote en NGF (d'après le relevé original du géomètre Moutarde).



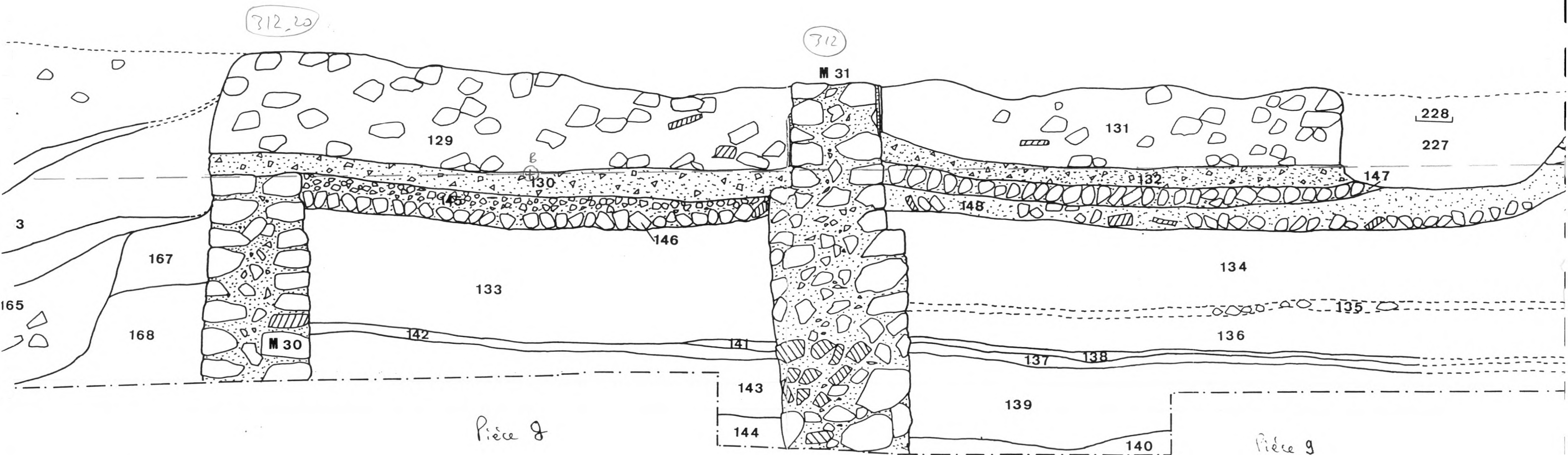


149





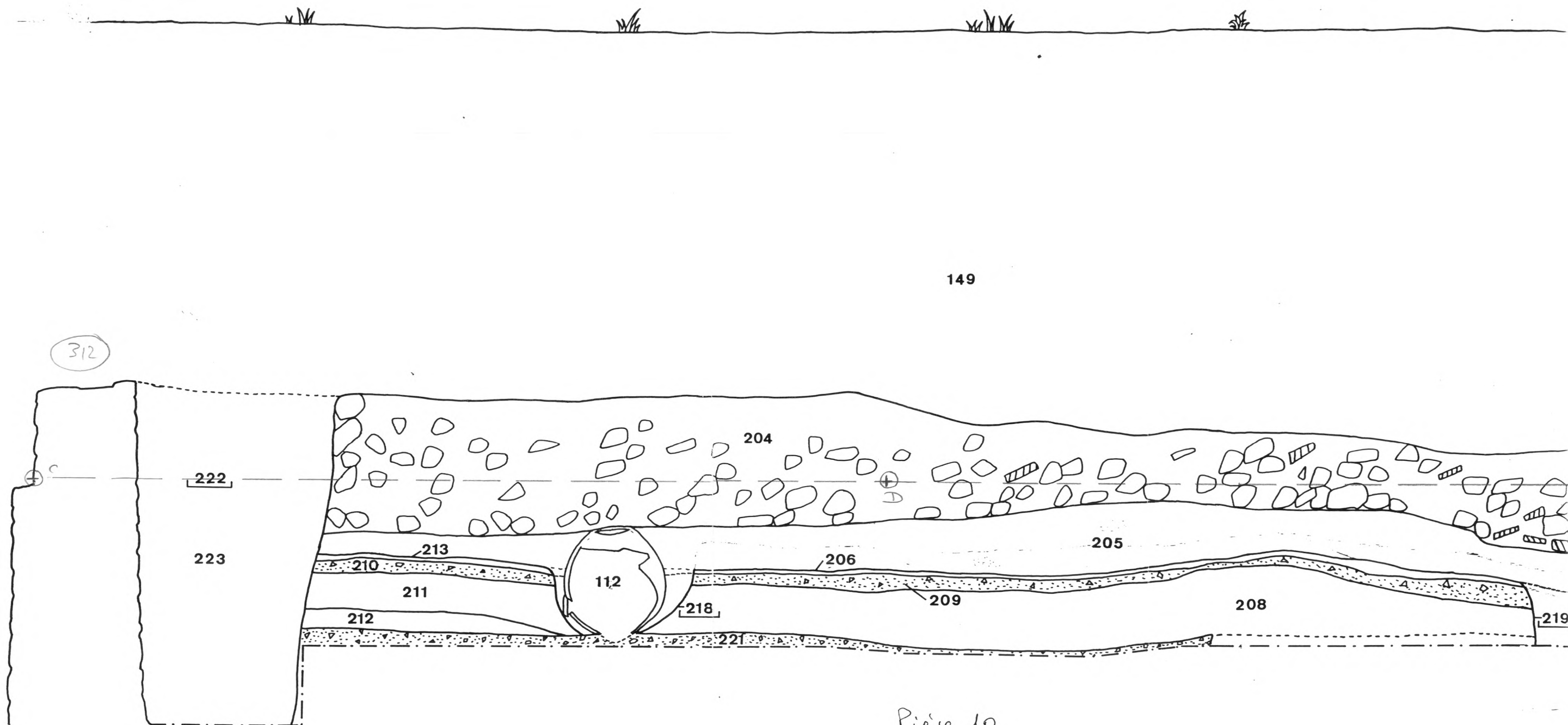
149



Pièce 8

Pièce 9

axe horizontal = 311,47 m



Pièce 10

axe horizontal = 311,48 m.

2

*Extrait du catalogue de l'exposition "30 ans
d'archéologie en Saône-et-Loire" 1996*

Augustodunum, nouvelle capitale des Éduens qui succède à Bibracte, est fondée par l'empereur Auguste à la fin du I^{er} s. avant notre ère, dans le cadre de la réorganisation des cités gauloises. Elle est dotée d'une enceinte, rare privilège accordé à une ville qui ne possède pas le statut de colonie. Ce rempart, d'une longueur de 6 km, délimite une superficie de 200 hectares. Cette capitale de cité compte parmi les plus vastes des villes augustéennes.

À partir du XIX^e s., des recherches historiques et archéologiques révèlent la richesse du passé antique d'Autun. Parmi ces études, certaines sont consacrées aux sources antiques, aux inscriptions et aux données archéologiques, recueillies au cours de surveillances de travaux d'urbanisme et d'importantes campagnes de fouilles. Celles-ci ont concerné des éléments du cadre urbain et des édifices monumentaux : théâtre, amphithéâtre, temple dit d'Apollon... En 1872, J. Roidot-Deléage publie, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, un plan de la ville antique sur lequel sont reportées ces découvertes accompagnées d'une restitution du réseau viaire et d'une numérotation des îlots.

AUTUN ANTIQUE,

Pascale Chardron-Picault

Au début du XX^e siècle et jusqu'à la fin des années 1960, les recherches archéologiques sont rares malgré de nombreuses opérations d'urbanisme qui touchent et détruisent différents quartiers d'*Augustodunum*. À partir de 1972, quelques fouilles de sauvetage sont entreprises : site artisanal de la rue des Pierres, les maisons de Balbus Iassus et « à l'étui d'or ». Avec la création du Service municipal d'Archéologie en 1984, les interventions archéologiques se multiplient et s'organisent sous l'autorité de tutelle du ministère de la Culture.

Ainsi, les nombreuses opérations de terrain et les récentes publications démontrent la variété et la richesse du cadre architectural et décoratif des monuments publics et des espaces privés. Elles contribuent à mieux connaître les aspects de la vie quotidienne, les techniques, parfois anciennes, utilisées par les artisans gallo-romains et l'influence de la culture gréco-romaine révélée par des témoins matériels : statuaire, petit mobilier, mosaïque...

À partir de ces constatations, nous avons voulu illustrer ce propos en présentant plusieurs sites qui ont fait l'objet de recherches récentes.

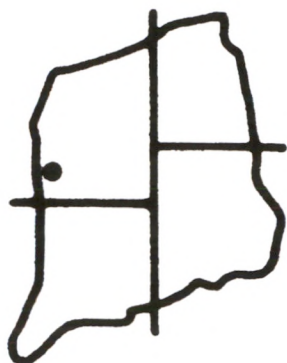


Fig.6 Autun. Plan schématique de la ville antique
Maison à l'ampulla

La "maison à l'ampulla", richesse d'un décor¹

C'est à l'occasion des travaux d'agrandissement de la Clinique du Parc, au n°6 avenue du Morvan à Autun, que furent mis au jour les vestiges incomplets d'une *domus*. La durée très brève de l'intervention archéologique, deux semaines de sauvetage urgent, a réduit considérablement l'apport des données, ne permettant pas d'accorder toute l'attention nécessaire à l'étude des différentes phases d'occupation de la demeure.

La « maison à l'ampulla », nom attribué à la suite de la découverte d'un petit flacon en métal blanc portant deux inscriptions en latin, est située dans un quartier périphérique à environ 130 m au nord de la porte Saint-Andoche. Elle fait partie d'un îlot dont seule la limite septentrionale peut être restituée grâce au prolongement théorique d'un *decumanus* mis au jour dans une *insula* voisine, soit à 75 m au nord du site (fig.7).

La maison, construite à environ 20 m à l'intérieur de l'enceinte, possédait un jardin en façade d'une ruelle à l'est et fermé au sud par un mur de clôture.

Un sondage de 2 m² pratiqué sous le mur de propriété du jardin de la *domus* a révélé des niveaux anthropiques composés de quatre remblais, dont un épandage d'ossements d'animaux mêlés à une terre végétale, épais d'environ 0,3 cm. Ce matériel osseux, comprenant



Fig.7 Plan détaillé du quartier de la Maison à l'ampulla
d'après l'atlas des vestiges gallo-romains 71/2 (CEAA Architecture et archéologie)

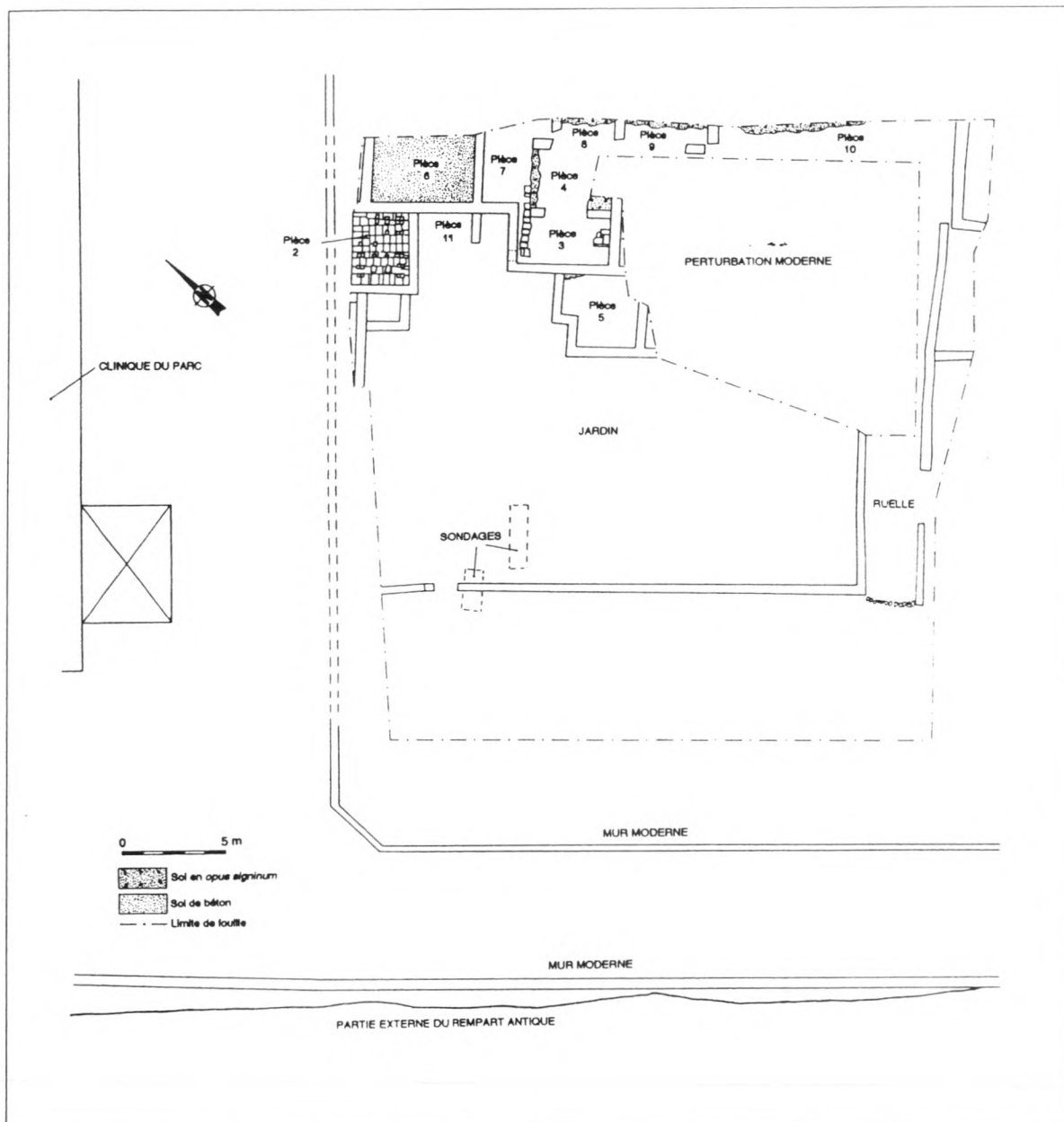


Fig.8 Plan général des vestiges dressé par J. Mouterde, géomètre,
et complété par P. Chardon et G. Alfonso.

3018 restes, a été identifié comme des déchets issus du travail de boucherie et de l'artisanat de l'os⁵.

La nature du contexte archéologique ne permet pas d'évoquer la présence d'un secteur artisanal à cet endroit, même si la situation à la périphérie de la ville peut caractériser une implantation de ce type à Autun⁶.

Une estampille de sigillée, découverte dans un des remblais sous-jacents au mur de propriété, fournit un *terminus post quem* permettant de proposer la construction de ce mur à partir de la période flavienne⁶.

Les recherches archéologiques ont mis en évidence l'existence d'une dizaine de pièces d'habitation. Cependant la maison se développait encore à l'est et au nord au-delà de l'emprise de la fouille.

Trois états de construction ont pu être repérés au cours des investigations.

Les pièces dont les dimensions complètes ont été reconnues déterminaient des espaces fort réduits atteignant 10 m² pour la salle 2 et 11 m² pour la salle 5.

Trois salles étaient dotées d'un chauffage par hypocauste (salles 2, 3 et 5). Dans la salle 2, l'*area* était carrelée de briques supportant soit des pilettes à section carrée, parfois disposées côte à côte et deux par deux, soit des tuiles, signe d'une réfection. Des *tubuli* subsistaient en périphérie des murs dans le niveau de destruction de l'hypocauste. La chambre de chauffe située au sud conservait une ouverture de 0,60 m. L'hypothèse d'une salle de bains peut être proposée : dimensions restreintes de la pièce, éléments décoratifs dont des dalles de calcaire marbrier portant des « concrétions » et des stucs (voir infra).

Le deuxième état de construction de la pièce 3 est marqué par la présence d'un *praefurnium*, composé d'une voûte en plein cintre en grès et en briques avec un claveau en calcaire. L'absence d'altération des matériaux indique une utilisation relativement courte de cette structure. La pièce 5 appartient à un état récent déterminant une extension de la maison vers le sud. Faute de temps, nous n'avons pas pu étudier les élévations des murs occidentaux afin de comprendre les raisons du décrochement de la maçonnerie. Des pilettes à section circulaire subsistaient en place dans la salle.

La construction des murs, réalisée en *opus caementicium*, est soignée (emploi de granite rose). On remarque l'utilisation fréquente de moellons parallélépipédiques en grès pour les angles extérieurs.

Dans la pièce 10, une amphore décapitée (Dressel 20) était fichée dans le sol en béton appartenant au deuxième état de construction. La fonction de ce récipient, comme élément de stockage de denrées (?), apporte une hypothèse quant à la vocation de ce local.

La partie orientale de la maison comportait plusieurs salles possédant des sols en béton ou en *opus signinum* avec des inclusions de schis-

te : les pièces 6, 8, 9 et 10. Celles-ci semblent être contemporaines à un moment donné et leurs sols respectifs se trouvaient à un niveau similaire. Ce n'est pas le cas de la salle 2 dont le niveau du sol restitué devait être légèrement en surplomb par rapport à la salle 6.

Les pavements en *opus tessellatum* ont également décoré cette habitation comme en témoignent les 236 fragments de mosaïque extraits du comblement de la pièce 2. L'observation de ces éléments permet de distinguer deux motifs géométriques principaux : un décor de tresse pointillée et une composition de cercles sécants.

Parmi le décor mural de l'habitation, la peinture semble modeste car elle n'est représentée que par des fragments monochromes (rouge, ocre) retrouvés dans des remblais de destruction, à l'exception d'une plinthe rose-rouge en place sur le mur occidental de la pièce 11.

La richesse des éléments stuqués découverts dans les comblements des salles 2 et 5, contraste avec la pauvreté apparente des enduits peints.

De beaux fragments de stuc (reliefs moulés ou modelés) témoignent d'un décor assez riche, sans qu'il soit possible cependant d'aboutir à une restitution précise. De nombreuses corniches, des éléments de colonnes engagées, des motifs végétaux (acanthes et rinceaux) et figurés (torse, épaule, jambes, un Éros peut-être), nous permettent de supposer des parois animées de reliefs ornementaux telles qu'on les trouve dans quelques salles thermales de Pompéi. Plus explicites sont les éléments de la voûte : il s'agissait de caissons dessinés par des frises d'oves; la mesure des angles de compartiment qui nous sont parvenus indique une alternance entre carrés et octogones. De gros fleurons saillants marquaient les intersections. Facilement réalisé par apposition répétée d'un moule sur le stuc, ce type de composition s'insère dans une longue tradition inspirée des architectures réelles. Aucune trace de polychromie : dans ces pièces probablement peu éclairées, seuls les jeux du relief animaient la surface du plafond, d'une éclatante blancheur.

L'aménagement paysager nous reste inconnu; cependant la découverte d'une vasque en calcaire marbrier évoque une organisation architecturale du jardin (*viridarium*). Les structures décoratives mettant en mouvement l'eau, fontaines, bassins, étaient très prisés dans les grandes demeures.

Le mur de clôture du jardin conserve une ouverture vers l'extérieur, large d'un mètre. Elle est constituée de deux piédroits dont l'un d'eux est un remploi de bloc architectural. Cet accès donne sur une bande de terrain, large de 20 m, en limite de l'enceinte. Aucun aménagement particulier n'a été retrouvé à l'extérieur du mur de propriété.

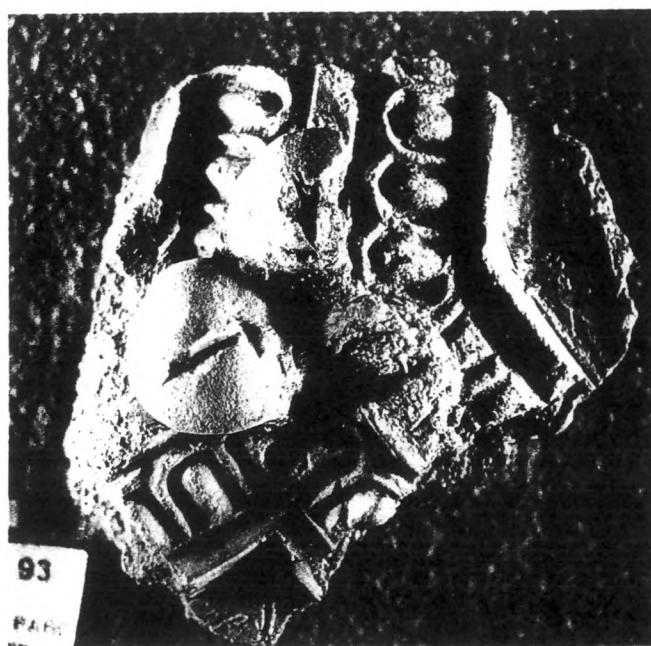
De la « maison à l'*ampulla* », nous ne possédons qu'une vision très partielle de l'organisation du bâti, de la fonction attribuée à chaque pièce et des transformations engendrées par de nouvelles structurations de



cet habitat. L'arasement important des murs et la présence fréquente de tranchées d'épierrement ont provoqué la disparition des accès, nous privant d'une restitution des systèmes de circulation. L'exiguïté des salles dégagées en totalité ne peut constituer une des caractéristiques de cette demeure, dans la mesure où les recherches n'ont probablement porté que sur une faible partie de la surface occupée. Les pièces plus spacieuses pouvaient se situer au-delà du périmètre de fouille. Nous pouvons émettre une hypothèse selon laquelle d'autres salles résidentielles luxueuses ont pu être orientées, de préférence, vers le *decumanus* que l'on restitue à 75 m au nord du site (fig. 7).

Le décor des sols est simple et uniforme. C'est la richesse ornementale des stucs et particulièrement de la voûte reconstituée qui offre le plus grand intérêt. Nous savons grâce à l'étude de M. Frizot (1977) qu'Augustodunum est le site urbain de Gaule qui a révélé les plus nombreux et les plus beaux décors de stucs. À l'exception de l'Italie, un seul élément de comparaison peut être proposé : celui des villes de Pannonie, comme Aquincum et Carnutum.

Nous ignorons la nature des structures qui ont précédé la *domus* et nous n'en savons pas davantage sur la datation relative à sa construction. Les céramiques mises au jour dans des niveaux d'abandon peuvent être datées du III^e s.



Les installations sont de qualité, mais ne reflètent pas le goût du grand luxe recherché par l'aristocratie éduenne comme en témoignent les riches décors de « la maison de Balbius lassus » ou de « la maison à l'étui d'or » situées en bordure du *cardo maximus*, à proximité du centre monumental⁷ et de « la maison à la mosaïque des auteurs grecs ».

« La maison à l'ampulla » ne présente pas non plus les aspects architecturaux et décoratifs d'un habitat privé à caractère modeste. En l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de déterminer les raisons qui ont présidé à la construction de cette *domus*, en périphérie de la ville. Doit-on suggérer que ce choix a été adopté en fonction de certaines conjonctures liées soit à l'activité professionnelle du propriétaire, soit au développement de certains secteurs périphériques suite à une saturation des constructions en centre urbain ?

Fig.9 Maison à l'ampulla. Fragments de caissons en stuc provenant d'un plafond.
(Cliché S. Groetembril)

1. Avec l'aide de Claudine Allag (C.E.P.M.R., C.N.R.S., E.N.S.) et Sabine Groetembriel (A.P.P.A.) pour l'étude des stucs.
 2. La fouille a été menée par le service archéologique de la ville d'Autun avec la collaboration de Guy Alfonso.
 3. Superficies reconnues : jardin 340 m², espace construit 270 m².
 4. I. Rodet-Belarbi 1989.
 5. Les sites « du Faubourg d'Arroux », « de la rue des Pierres » et « du Lycée Militaire », implantés en périphérie de l'enceinte, constituent des espaces urbains spécialisés dans l'artisanat et l'habitat.
 6. OFF. LVCC, potier LVCCEIVS de la Graufesenque, période flavienne. Un autre exemplaire est connu à Autun.
- Cf. F. Oswald, Index des estampilles sur sigillée, Avignon, *Revue archéologique Sites*, hors série n°21, pp. 168-169
7. M. Blanchard-Lemée, A. Olivier et A. Rebourg 1986.

Bibliographie

- Blanchard-Lemée et al. 1986 : BLANCHARD-LEMÉE (M.), OLIVIER (A.) et REBOURG (A.) – Deux maisons à pavements d'Augustodunum/Autun (Saône -et-Loire), *Gallia*, t. XLIV, fasc. 1, Paris, pp. 121-149.
- Frizot 1977 : FRIZOT (M.) – Stucs de Gaule et des provinces romaines. Motifs et techniques, Univ. de Dijon, *Centre de rech. sur les techn. gréco-romaines*, n°7.
- Rodet-Belarbi 1989 : RODET-BELARBI (I.) – *Rapport sur l'étude des ossements d'animaux. Fouilles à la clinique du Parc, Autun*, 7 p.

1989. 3 ②

Pascal Ch. P.

C. N. R. S. U. A. 375

Centre d'Étude des
Peintures Murales Romaines
Laboratoire d'archéologie

E. N. S. 45, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05

AUTUN

Clinique du Parc

Rapport 1993

AUTUN
CENTRE ARCHEOLOGIQUE

AORC

CENTRE D'ETUDE
DES PEINTURES MURALES ROMAINES
C.N.R.S. PARIS-SOISSONS

CEPMR

ARCHÉOLOGIES D'ORIENT ET D'OCCIDENT

(AOROC) UMR 126 du C.N.R.S.
E.N.S. - 45, rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél. 16 (1) 44 32 30 56

INTRODUCTION

A. DESCRIPTION

I. LES CORNICHES

II. LES ANGLES

III. LES ELEMENTS MURAUX

IV. LES FRAGMENTS A DECOR MODELES

a) Les rinceaux

b) Les motifs figurés

c) Fond uni

AUTUN

STUCS DE LA CLINIQUE DU PARC

B. COMPARAISON

I. LES CORNICHES

II. LES ANGLES

III. LES RINCEAUX

IV. VOÛTE

RAPPORT D'ETUDE avril 1993

Par Sabine GROETEMBRIL
avec la collaboration de Claudine ALLAG
Sous la direction scientifique d'Alix BARBET

C. CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

Ce rapport est confidentiel et ne peut être utilisé qu'avec l'autorisation
écrite du directeur du CEPMR

INTRODUCTION **TABLE DES MATIERES.**

Les stucs de la Clinique du Parc d'Autun ont été découverts en 1989 lors d'un sauvetage urgent, avant la construction d'un bâtiment médical, par Mme P. CHARDRON-PICAULT. La fouille fut donc partielle et concernait la dernière phase d'occupation d'une domus inscrite dans un ville et à proximité de l'enceinte.

INTRODUCTION p.1

A. DESCRIPTION p.1

 I. LES CORNICHES p.1

 II. LES ANGLES p.5

 III. LES ELEMENTS MURAUX p.5

 IV. LES FRAGMENTS A DECOR MODELES p.6

 a) Les rinceaux p.6

 b) Les motifs figurés p.7

 c) Fond uni avec traces d'accrochage p.7

 V. FRAGMENTS DE FÛT DE COLONNE p.8

 VI. VOÛTE p.8

B. COMPARAISON p.9

 I. LES CORNICHES p.9

 II. LES ANGLES p.9

 III. LES RINCEAUX p.9

 IV. VOÛTE p.10

C. CONCLUSION p.10

BIBLIOGRAPHIE p.11

Après avoir regroupé les fragments et par comparaison de l'ensemble, nous avons remarqué qu'il y avait une similitude entre certains fragments de l'une s'assemblaient avec ceux de l'autre. Les plus en commun et les plus intéressants de les étudier comme un tout plutôt que séparément.

Deuxièmement, nous avons constaté que, de toute évidence, nous étions en présence de deux fragments, mais cependant très proches, un peu comme des échantillons issus de divers éléments ornementaux. Après avoir regroupé les fragments de mêmes motifs et les avoir recherchés les collages possibles, nous avons été contraints d'accepter qu'il nous a permis de reconstituer le décor d'une partie de la paroi nous n'avons que des éléments isolés, mais que par contre, il valait la peine de classer par groupes puisqu'il s'agit de beaux échantillons de motifs en stuc qui nous permettent d'imaginer la richesse décorative de cette domus gallo-romaine.

I. LES CORNICHES.

Dans notre classement, nous avons distingué onze types de corniche différents :

TYPE I :

Ce type de corniche est représenté par 33 fragments (représentant une longueur linéaire conservée d'environ 257 cm). Ils sont épais, dans leur partie supérieure, d'environ 8,5 cm et certains sont conservés sur une hauteur de 13,5 cm. La partie supérieure et le dos des fragments sont bien plats et ont gardé les traces de lattes de bois, large de 4,2 cm.

INTRODUCTION.

Les stucs de la Clinique du Parc d'Autun ont été découverts en 1989 lors d'une fouille de sauvetage urgent, avant la construction d'un bâtiment médical, par Mme P. CHARDRON-PICAULT. La fouille fut donc partielle et concernait la dernière phase d'occupation d'une *domus* inscrite dans un îlot au sud-est de la ville et à proximité de l'enceinte.

fig.1

fig.2

Les stucs proviennent de deux salles sur hypocauste (102 et 155/159) et appartenaient "au remblai de destruction du dernier état de construction de ces pièces" (renseignement P. Chardron-Picault). Parvenus dans quatorze caquettes, ils avaient été nettoyés, puis consolidés probablement avec une solution de Paraloid B72, lors de leur découverte ; ce qui explique leur bon état de conservation.

A. DESCRIPTION.

Après avoir dépoussiéré les fragments et pris connaissance de l'ensemble, nous avons pu assez vite faire deux constatations intéressantes qui allaient diriger la suite de notre étude.

Tout d'abord, nous avons remarqué qu'il y avait une similitude frappante entre les stucs des deux salles (102-155/159) et que certains fragments de l'une s'assemblaient avec ceux de l'autre. Ceci pris en compte, nous avons jugé plus intéressant de les étudier comme un tout plutôt que séparément.

Deuxièmement, nous avons constaté que, de toute évidence, nous étions en présence de beaux fragments, mais cependant très disparates, un peu comme des échantillons issus de divers éléments ornementaux. Après avoir regroupé les fragments de mêmes motifs et après avoir recherché les collages possibles, nous avons été contraints d'accepter qu'il ne nous serait pas permis de reconstituer le décor d'une paroi, car nous n'avions que des éléments isolés, mais que par contre, il valait la peine de les étudier en les classant par groupes puisqu'il s'agit de très beaux exemplaires de motifs en stuc qui nous permettent d'imaginer la richesse ornementale de cette *domus* gallo-romaine.

I. LES CORNICHES.

Dans notre classement, nous avons distingué onze types de corniche différents :

fig.3

TYPE 1 :

Ce type de corniche est représenté par 33 fragments (représentant une longueur linéaire conservée d'environ 257 cm). Ils sont épais, dans leur partie supérieure, d'environ 8,5 cm et certains sont conservés sur une hauteur de 13,5 cm. La partie supérieure et le dos des fragments sont bien plats et ont gardé les traces de lattes de bois, large de 4,2 cm.

fig.4

fig.5

La corniche est composée d'un mortier de graviers assez grossier recouvert d'une couche de chaux (de 3 à 10 mm), elle-même embellie par un lait de chaux lissé horizontalement. Dans le profil, on peut voir nettement l'enduit mural sur lequel la corniche a été appliquée, ainsi que les nombreux clous à tête plate (ou leurs empreintes) (longueur : 5,2 cm, diamètre : 4 mm) disposés plus ou moins régulièrement (tous les 7 à 15 cm) pour la fixer.

fig.5-6

DESCRIPTION : corniche classique composée de haut en bas de :

- un bandeau
- un quart-de-rond
- une doucine
- une gorge entre deux baguettes
- un plat

Epaisseur : 8,5 cm

Hauteur max. conservée : 13,5 cm

fig.7 et 9

TYPE 2 :

On dispose de cinq fragments de ce type dont quatre s'assemblent sur une longueur de 32 cm. Ils sont épais de 5,6 cm dans leur partie supérieure et sont conservés sur une hauteur de 8,6 cm. La corniche est composée, comme celle du premier type, d'un mortier grossier à graviers, couvert d'une couche de chaux terminée par une couche d'enduit noirci probablement par les fumées.

fig.7

A ce propos, Vitruve nous dit que "dans les pièces où il faut faire du feu ou installer de nombreuses lampes, les corniches doivent être unies, afin qu'elles soient plus faciles à nettoyer. Dans les pièces d'appartements d'été et dans les exèdres où la fumée et la suie ne peuvent nuire, il les faut faire ciselées. Toujours, en effet, un revêtement blanc, du fait de la délicatesse du blanc, se charge de la fumée non seulement de sa propre pièce, mais aussi des pièces voisines" (VII, III, 4).

Le dos des fragments a conservé la couche d'enduit mural sur laquelle la corniche était adossée. La partie supérieure des fragments ne collait pas directement au plafond étant donné qu'elle est également couverte d'une couche de chaux enduite et noircie.

DESCRIPTION : corniche classique composée de :

- un replat supérieur (longueur conservée : 43 cm), épais de 5,6 cm et d'une hauteur maximale de 13 cm. Ils sont composés de deux fois et d'une couche de mortier grossier à graviers passé en deux fois et d'une couche de lait de chaux.
- un bandeau
- un quart-de-rond
- une baguette
- une doucine
- une double baguette

DESCRIPTION : Epaisseur : 5,6 cm
Hauteur max. conservée : 8,6 cm

fig.8 et 10

TYPE 3 :

Dix fragments illustrent ce type (longueur conservée : 33 cm environ). Ils sont épais d'environ 6,8 cm dans leur partie supérieure et conservés sur

une hauteur maximale de 11,2 cm. Ils sont composés comme les autres d'un mortier grossier couvert d'une couche de chaux enduite et lissée. La partie supérieure est parfaitement plate et a gardé l'empreinte d'une latte de bois de 4,6 cm de large.

DESCRIPTION : la corniche est restituée sur une hauteur de 12,4 cm grâce à deux fragments qui se complètent, mais qui ne s'assemblent pas.

Elle est composée de :

- un bandeau
- une baguette
- une frise de rais de coeur
- une double baguette
- une frise d'oves
- un chanfrein avec des traces de pigments ocre jaune sur son retour/ressaut .

Épaisseur : 6,8 cm

Hauteur max. conservée : 11,2 cm

Hauteur restituée : 12,4 cm

fig.11-12

TYPE 4 :

Ce type de corniche est illustré par vingt-trois fragments (longueur approximative conservée : 79 cm), épais de 3 cm dans leur partie supérieure et conservés sur une hauteur maximale de 7,9 cm. Ils sont formés d'une couche de mortier grossier à graviers passé en trois fois, d'une couche de chaux et d'un enduit blanc lissé. La partie supérieure est plate et a gardé les traces d'une latte de bois de 3,1 cm de large.

DESCRIPTION : Deux fragments ont été associés pour compléter le décor et restituent la corniche sur une hauteur de 8,2 cm.

Celle-ci est composée de :

- un listel
- un bandeau
- une baguette
- une frise de rais de coeur

fig.13 et 15

TYPE 5 :

On possède huit fragments de ce type (longueur conservée : 43 cm), épais de 5,6 cm et conservés sur une hauteur maximale de 13 cm. Ils sont composés de deux couches de mortier grossier à graviers passé en deux fois et d'une couche de chaux enduite de lait de chaux.

La partie supérieure (quand elle est conservée) est plate.

DESCRIPTION : Deux fragments nous donnent la succession du décor sur une hauteur de 13 cm. Il est composé de :

- un listel
- une doucine traitée comme des denticules avec des entailles verticales assez profondes et régulières (de 3,8 à 4,3 cm environ d'espacement)
- un plat

fig.14 et 16

TYPE 6 :

On dispose de douze fragments de ce type (longueur conservée : 75 cm), épais d'environ 4,1 cm maximum et hauts de 9,4 cm maximum. On retrouve la même couche de mortier grossier passé en deux fois, suivie d'une couche de chaux embellie par un enduit blanc lissé.

DESCRIPTION : - une frise d'oves volumineuses de belle facture

- une baguette
- un chanfrein
- un plat

fig.17 et 19

TYPE 7 :

Seul un fragment, long de 8,5 cm, représente ce type de corniche. Il est épais de 3,7 cm dans sa partie supérieure, haut de 7,7 cm. Il est formé de deux couches de mortier grossier, d'une couche de chaux enduite.

DESCRIPTION : les éléments ornementaux de cette corniche, qui nous sont connus, sont une frise de palmettes à cinq feuilles droites et symétriques, suivie d'une baguette et terminée par un plat.

fig.18-19

TYPE 8 :

On ne connaît qu'un motif ornemental appartenant à ce type, illustré par deux fragments (longueur conservée : 12,2 cm). Il s'agit d'une frise de rais-de-cœur au relief marqué. Elle est épaisse de 2,3 cm, haute de 4,2 cm et composée comme les autres types de mortier grossier, de chaux et d'enduit blanc.

fig.19-20

TYPE 9 :

Ce type est représenté par sept fragments (longueur conservée : 21 cm), épais de 2 cm maximum et haut de 5,2 cm maximum. Le mortier grossier qui les composait n'est conservé que partiellement, par contre, la couche de chaux enduite est bien conservée et assez épaisse (variant de 0,9 à 1,5 cm).

DESCRIPTION : - chanfrein

- frise d'oves bordée par un biseau dans la partie inférieure

fig.21

TYPE 10 :

Trois fragments attestent ce type de corniche (longueur conservée : 10,4 cm), malheureusement ils nous en donnent peu d'éléments, à savoir les premiers motifs de la partie supérieure. Ils sont épais de 2,5 cm, hauts de 4,1 cm, composés d'une couche de mortier moins grossier que celui des autres types et d'une couche de chaux enduite et lissée. Le dos des fragments est plat.

DESCRIPTION : La corniche débute par un plan oblique par rapport au mur, suivi par un bandeau saillant, puis on devine le commencement d'une doucine incisée verticalement pour former des denticules comme celle du type 5.

fig.22

TYPE 11 :

Représenté par six fragments épais de 4,6 cm maximum et hauts de 5,8 cm maximum (longueur conservée : 36,5 cm), cette corniche est formée d'une couche de mortier moins grossier (comme le type 10) et d'une couche de chaux enduite et lissée.

DESCRIPTION : Le décor conservé est en escalier, composé de :

- une double baguette
- un chanfrein
- un plat

fig.23

TYPE 12:

Deux fragments très réduits appartiennent à un autre type que ceux que nous venons d'énumérer. Il s'agit d'éléments d'une petite frise animalière moulée qui devait faire partie d'une corniche : sur l'un, on peut reconnaître l'avant train d'un quadrupède, peut-être une biche, devant un motif de séparation vertical ; l'autre presque illisible semble être ce motif de séparation seul.

fig.24

II. LES ANGLES.

Lors de notre classification s'est formé un ensemble de trente quatre fragments angulaires assez problématiques car ils sont de forme originale et peu courante, ou du moins peu connue (longueur conservée : 330 cm environ).

fig.24, 25,
26, 30

DESCRIPTION :

Ces fragments sont composés d'un angle droit abattu dont le biseau varie entre 3,4 et 4,4 cm, et d'une bande plane interrompue par une gorge suivie d'un tore. La largeur de la bande plane varie fortement : de 7,6 cm à au moins 9,5 cm. Ils sont composés (pour ceux qui sont conservés) d'une épaisse couche de mortier grossier à graviers (semblable à celui des corniches) dont le dos est bien plat, et d'une couche de chaux embellie par un enduit blanc plus ou moins bien conservé selon les cas.

fig.27

L'hypothèse la plus vraisemblable que l'on puisse proposer, est de considérer ces fragments comme les éléments d'un chambranle de porte ou de grande baie, en supposant l'existence d'au moins deux ouvertures différentes, étant donné les fortes différences de largeur de la plate bande.

III. ELEMENTS MURAUX.

Nous plaçons dans cette catégorie quatre fragments dont la position sur la paroi est difficile à déterminer.

fig.28

DESCRIPTION : Leur caractéristique principale est d'être essentiellement plat. Ils sont épais dans la partie supérieure de 4 cm et hauts de 13,2 cm maximum et sont composés d'une couche de mortier grossier à graviers recouverte d'une couche de chaux enduite.

Ce décor se complète grâce à deux fragments qui restituent une hauteur de 15,4 cm, composé de :

- un bandeau saillant de 0,9 cm dont l'extrémité gauche est interrompue en biais
- une bande plane large de 7,2 cm
- une baguette
- une gorge

fig.29

Nous pouvons mentionner ici aussi, deux fragments plats à biseau qui sont difficiles à interpréter, mais que l'on peut rapprocher du décor de l'aile nord de la palestine des Thermes de Stabies à Pompéi (VII, 1, 8). Cette décoration à bandes verticales incisées est une solution possible pour l'interprétation de ces fragments.

IV. LES FRAGMENTS A DECORS MODELES.

a) Les rinceaux.

1) Rinceaux modelés.

fig.33,34,35

Nous avons regroupé quinze fragments qui sont ornés de tiges courbes et de feuilles en relief. On distingue quatre types de feuille attestés par un seul fragment dans trois des cas :

fig.35

- 1- deux feuilles allongées et verticales avec une nervure centrale se détachant du fond plat en léger relief ;

fig.36

- 2- deux feuilles arrondies avec une large nervure centrale sont en léger relief sur le fond uni ; l'une est verticale et l'autre, à droite, est oblique avec probablement un départ de tige à son sommet ;

fig.37

- 3- une feuille ovale, divisée par une nervure en arc de cercle et marquée par un fort relief, s'est détachée de son support ;

fig.38

- 4- trois éléments plus ou moins hémisphériques de 3,4 à 3,9 cm de diamètre faisant vraisemblablement partie d'un rinceau ou agrémentant une frise, comme ceux de l'aile nord de la palestine des Thermes de Stabies à Pompéi qui ponctuent un décor à volutes.

fig.57

2) Les feuillages.

On possède un groupe de douze feuilles ou fragments de feuilles de neuf types différents :

- fig.39* F1- deux feuilles d'acanthé avec deux nervures centrales convergentes (5 cm de haut et 5,5 cm de large) ;
- fig.39* F2- une feuille d'acanthé avec deux nervures centrales convergentes et deux symétriquement obliques (5,2 cm de haut et au moins 4,8 cm de large) ;
- fig.39* F3- une feuille d'acanthé fragmentaire avec une nervure centrale et deux nervures courbes symétriquement divergeantes ;
- fig.39* F4- une feuille d'acanthé stylisée avec une forte incision verticale et deux petites obliques (4,6 cm de haut et 4,7 cm de large) ;
- F5- un fragment avec le départ d'un feuillage en méplat attesté par deux traits incisés divergents vers le haut (7,3 cm de haut) ;
- fig.31 et 40* F6- une feuille trifide à trois nervures divergentes, modelée en bordure d'un élément en relief ;
- fig.41* F7- départ d'un ensemble de feuillage à incisions courbes ;
- fig.31 et 41* F8- feuillage modelé en haut relief appartenant probablement au décor d'un chapiteau de pilastre car le dos du fragment est plat ;
- F9- éléments de feuillage.

b) Les motifs figurés.

fig.43
44, 45, 42
fig.46 On a regroupé vingt et un fragments de motifs figurés modelés, parmi lesquels on peut reconnaître un coude, un avant-bras, une cuisse peut-être d'un petit Amour, une épaule de profil, un torse, un pied gauche et plusieurs fragments de jambes. Un fragment à fond uni garde l'empreinte d'un bras plié.

fig.47-48 Ces éléments sont de proportions différentes, ils sont plats au revers avec de belles stries d'accrochage et dans le profil de certains, on peut voir les traces des petits clous de fixation.

Tous ces éléments sont à nouveau très disparates et incomplets, et ne permettent pas de proposer une restitution.

c) Fond uni avec traces d'accrochage.

Parmi les fragments à décor modelé, sept fragments n'ont conservé que les traces d'accrochage de leur décor ; trois d'entre eux sont intéressants.

- Le premier forme un angle obtus avec à proximité de son arête une empreinte en forme de médaillon, de 7 cm de diamètre (fragment n°D10).

fig.32

- Le deuxième présente un relief à trois pans dont le pan facial a gardé les traces de trois doigts de l'artisan (fragment n°D5).
- Le troisième est uni et balafré de part en part de nombreuses stries profondes et obliques, peut-être pour l'accrochage d'un motif décoratif (fragment n°D7).

V. FRAGMENTS DE FÛTS DE COLONNE.

fig.49

Quatre fragments lisses et arrondis faisaient sans doute partie d'une colonne engagée. Ils sont épais d'environ 2,9 cm et sur trois d'entre eux, on peut voir le bord de la colonne qui devait se fondre dans la paroi du mur. D'après la forme des fragments, on peut affirmer que la colonne ne devait pas avoir un relief fort marqué, mais nous ne sommes pas en mesure de fournir les mesures de largeur et de hauteur de ce décor.

VI. VOÛTE.

Cinquante neuf fragments, dont le décor caractéristique a permis de déduire qu'il s'agissait indubitablement d'éléments de caissons, ont été distingués.

fig.50 et 55

Il s'agit de fragments ornés d'une épaisse double frise d'oves opposés, bordée de trois baguettes, large de 6,3 cm, qui délimite des caissons à fond plat. Trois fragments conservent l'intersection de ces frises qui forme trois angles : un droit et deux obtus égaux; ce qui nous permet de restituer un décor où alternent carrés et octogones. On a pu constater sur les plus grands fragments qu'ils étaient légèrement courbes ; on peut donc en déduire que nous sommes en présence d'une voûte.

fig.51 et 54

Au croisement des frises d'oves, un fleuron à trois pétales était placé pour cacher les raccords disgracieux. Au centre du fleuron, il reste l'empreinte d'une boule qui venait couronner le tout et dont on ne conserve qu'un exemplaire. En tout, dix-huit fleurons isolés nous sont parvenus.

fig.51 et 56

fig.52

Trois fragments ne comprennent qu'une seule frise d'oves avec une plate bande qui s'interrompt à 3,5 cm de la frise. Il s'agit sans doute du bord de la voûte.

Une fois de plus, nous n'avons que des fragments disparates, c'est pourquoi nous n'avons pas pu faire les collages permettant de restituer la dimension des côtés des carrés ou des octogones ; la longueur maximale que nous ayons est de 13,5 cm, ce qui donne des carrés et des octogones d'au moins 14 cm de côté.

Tous les fragments de la voûte que nous possédons sont ornés de frises d'oves, pas un seul morceau de fond uni du centre des caissons ne nous est parvenu, ce qui ne nous permet pas de dire si les caissons étaient décorés de motifs figurés ou végétaux.

fig.53

Parmi ces fragments, on peut en distinguer quatre qui présentent une double frise dont les oves sont semblables aux autres mais avec une baguette centrale plus imposante et plus grossière, et sur laquelle viennent se placer des fleurons plus grands, attestés par quatre pétales. Ceci nous prouve l'existence de caissons différents, sans doute plus grands, qui alternaient d'une façon quelconque avec le réseau de carrés et d'octogones.

B. COMPARAISON.

I. LES CORNICHES.

*fig.58,59,60**fig.61, 62*

Comme nous l'avons dit antérieurement, les différents types de corniches sont classiques et courants dans l'Antiquité, en Gaule comme en Italie. On y retrouve les profils habituels (quart-de-rond, doucines, baguettes) et les motifs décoratifs traditionnels (frises d'oves, palmettes). Les comparaisons les plus proches peuvent être faites avec les stucs conservés au Musée Rolin à Autun ; et aussi avec ceux des Thermes de Virunum en Autriche datés entre le II^{ème} et le IV^{ème} siècle ap.J-C (FRIZOT M., Stucs de Gaule et des provinces romaines, Dijon, 1977, n°23, 24, 43, 120, 121, 336).

Malheureusement, ces corniches ne présentent pas de caractéristiques permettant de proposer une datation précise étant donné qu'elles sont très courantes dans l'Antiquité.

fig.63

Les petites frises animalières sont fréquentes sur la corniche, elles sont réalisées avec de petits moules qui se répètent. On en connaît de nombreux exemples, à titre d'illustration, nous proposons un fragment similaire trouvé aussi à Autun et conservé au Musée Rolin (n°5 de M. Frizot).

II. LES ANGLES.

fig.64

Les fragments d'angles en biseau peuvent être considérés comme des chambranles, cependant nous n'avons pas trouvé de comparaison pour les biseaux ; il existe des exemples de contours de porte ou fenêtre mais à angle droit comme les fragments du Musée Rolin d'Autun n°10, 11, 42 du catalogue de M. Frizot.

III. LES RINCEAUX.

fig.65

De beaux exemples de rinceaux, conservés dans la tombe sous Saint Sébastien à Rome ainsi que dans les Thermes du Forum à Pompéi (I^{er} ap.J-C), nous permettent d'imaginer ce que devait être le décor d'Autun qui n'est plus attesté que par quelques fragments.

IV. VOÛTE.

fig.66

Les voûtes à caissons stuqués sont très fréquentes dans l'architecture romaine, elles varient par une organisation et un décor plus ou moins complexes. La restitution de la salle 2 du bâtiment du commandement d'Aquincum nous donne une idée de la voûte à laquelle les quelques fragments d'Autun devaient appartenir. L'organisation y est semblable (carrés et octogones), mais la décoration, bien qu'aussi sobre, est différente (ni frises d'oves, ni fleurons).

fig.67

Un fragment conservé au Musée Campano de Capoue présente le même type d'organisation et de décoration sobre, mais avec des frises de languettes plutôt que des oves et sans fleurons. Il est daté de 150 ap.J-C (MIELSCH H., *Römische Stuckreliefs*, Heidelberg, 1975, p.168, K112).

fig.68

On retrouve également cette organisation sur un plafond de la Maison de Ganymède à Pompéi ; les fleurons y sont attestés au centre des carrés et des octogones, mais pas à l'intersection des angles. Ce plafond appartient au IIIème style pompéien (BARBET A., *La peinture murale romaine*, Paris, 1985, p.145). Dans le même ordre d'idée, il convient de mentionner les stucs des Thermes de Vénus à Baïa ; mais ils sont plus précoces : 10 av.J-C, 10 ap.J-C. (MIELSCH H., *op.cit.*, K12).

fig.69

fig.71

Les fleurons sont aussi un décor très courant, il y en a de beaux exemples dans la tombe déjà citée sous Saint Sébastien à Rome. Ceux-ci ont quatre pétales et sont plus travaillés.

fig.70

Sur des fragments du Musée National de Rome, on peut observer les mêmes frises d'oves qui délimitent un carré à fond uni. Ils sont mal datés, entre 40 et 140 ap.J-C. (MIELSCH H., *op.cit.*, K18).

Ces exemples ne nous permettent pas de proposer une datation même approximative. Il semble évident que ces décors classiques ont perduré à travers les époques et que dans l'état de nos connaissances actuelles, il est impossible de proposer une datation si on ne dispose pas de données archéologiques.

C. CONCLUSION.

L'étude des stucs d'Autun est fort intéressante car elle révèle un décor très riche, aussi bien dans la variété des motifs que dans leur technique de fabrication : empreintes, moulages, modelages, clous et traces d'accrochage ; tous indices de confection que l'on peut observer sur la face, au dos ou sur le profil des fragments.

Malgré la grande diversité de ces stucs, on remarque une constance du mortier grossier à graviers (à quelques exceptions près : corniche type 10-11). Tous sont couverts d'une fine couche de chaux (de 2 à environ 10 mm selon le relief des motifs), agrémentés en dernière touche d'un badigeon de lait de chaux.

De ces descriptions, les corniches ressortent par leur grande variété qui nous apportent une documentation intéressante et, même si elles sont souvent incomplètes, elles sont bien de type classique. Elles pouvaient se situer soit à quelques distances du plafond ou contre celui-ci, comme couronnement de la paroi, soit à la transition entre la zone médiane et la zone supérieure pour souligner les lignes architecturales. Leur grand nombre de variantes indique des provenances diverses d'au moins une demi-douzaine de locaux différents, en supposant deux types de corniches par pièce : l'une pour la zone de transition, l'autre pour la zone de couronnement.

Les stucs étaient aussi fréquemment utilisés comme encadrement de panneaux, de porte ou de fenêtre, nous en avons une belle illustration par les fragments de chambranle qui ont une forme caractéristique, en biseau.

Les comparaisons ne font qu'attester que les stucs d'Autun sont de type classique et commun du I^{er} av.J-C, au IV^{ème} ap.J-C, dans l'Empire romain. Il est donc impossible de proposer une datation sans précision apportée par les fouilles.

BIBLIOGRAPHIE :

- FRIZOT M., Stucs de Gaule et des provinces romaines. Motifs et techniques, Université de Dijon, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, n°7, 1977.
- MIELSCH H., Römische Stuckreliefs, dans Mitteilungen des Deutschen Archaeologischen Instituts, Heidelberg, 1975.

fig.2 : Autun, Clinique du Parc, plan des fouilles.

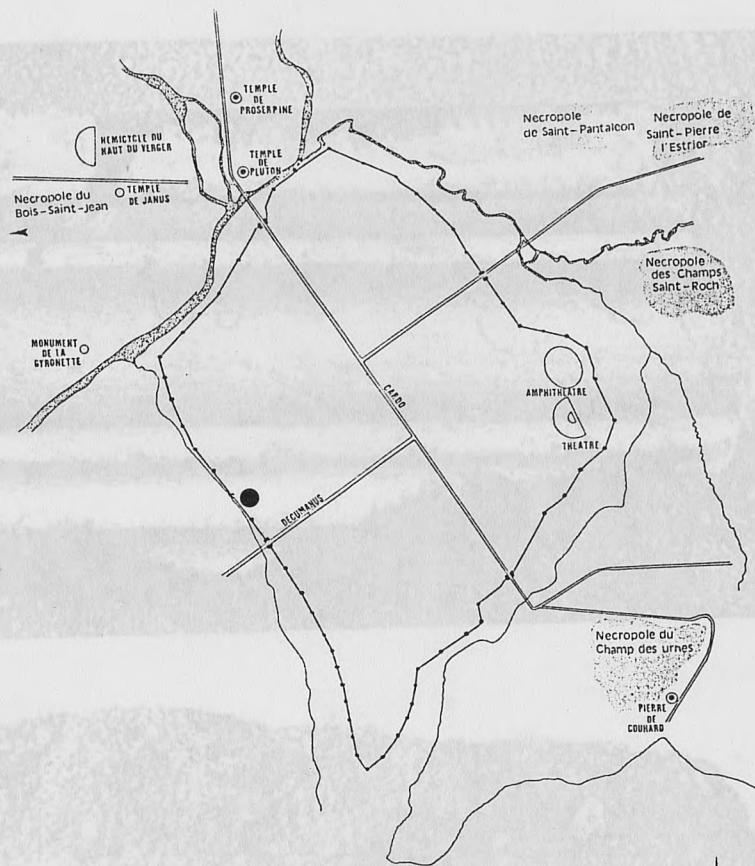


fig.1 : ● localisation approximative du site "de la Clinique du Parc" à Autun

100 M 500 M 1 KM

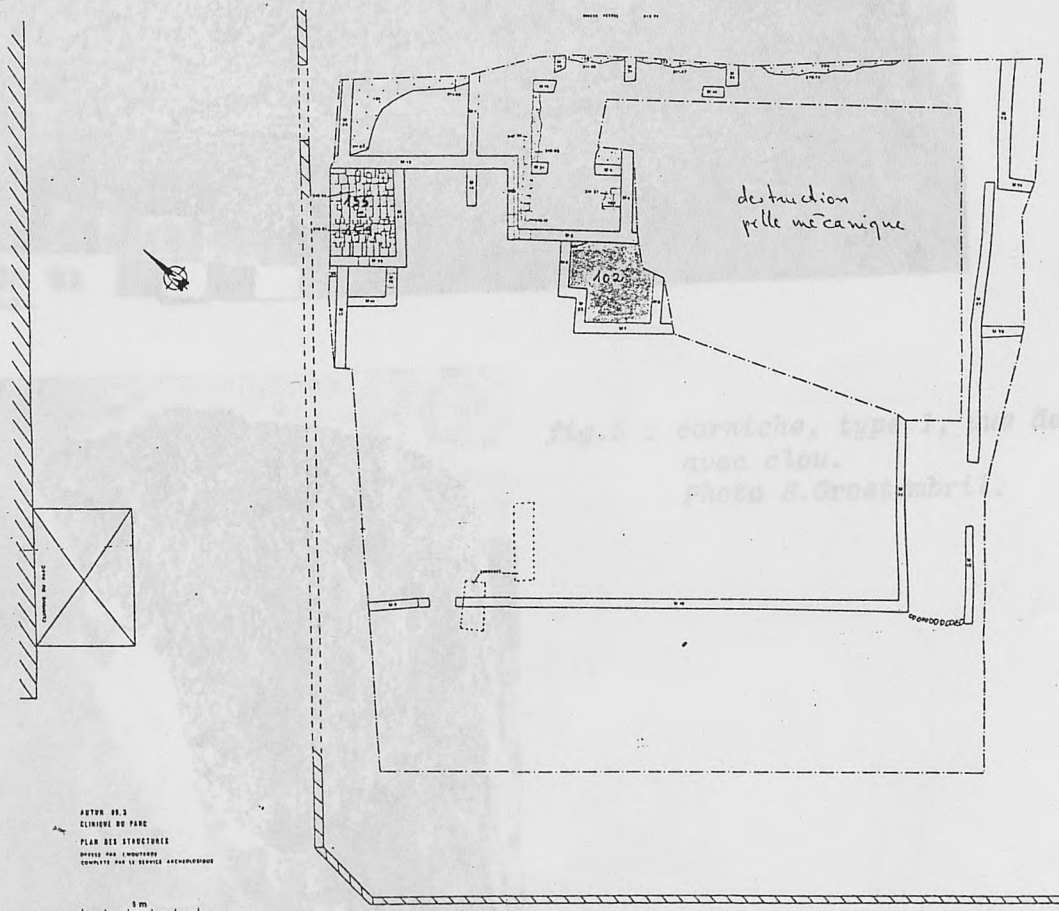
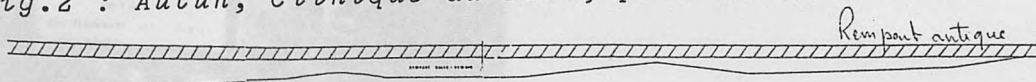


fig.2 : Autun, Clinique du Parc, plan des fouilles.



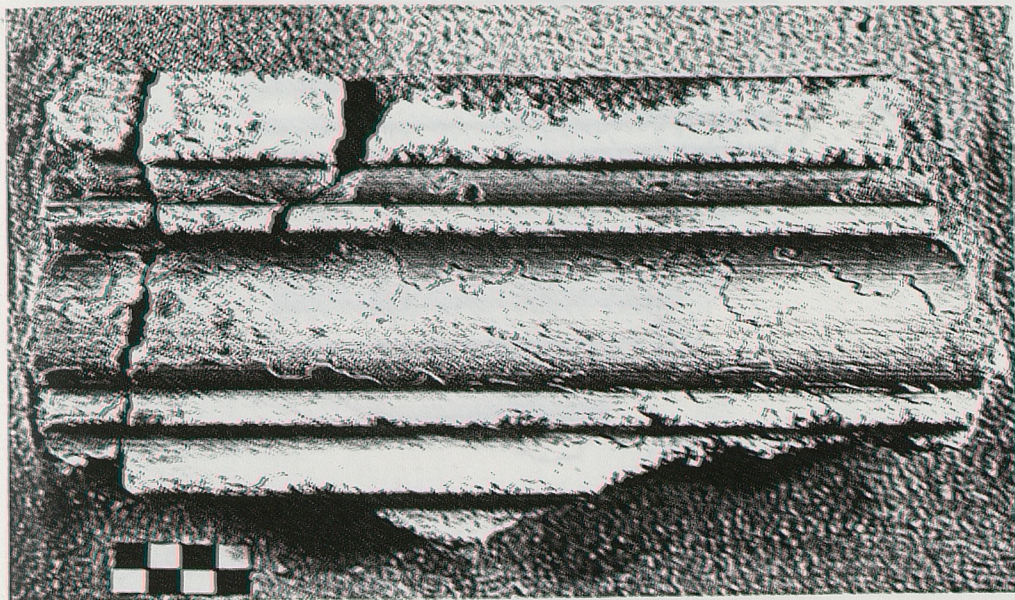


fig.3 : corniche,
type 1, (fragments
n°1.5 à 1.8).
Photo : S.Groetembril



fig.4 : corniche,
type 1, partie supé-
rieure avec trace de latte
La ligne blanche cor-
respond à l'enduit du
mur.
Photo S.Groetembril.



fig.5 : corniche, type 1, vue de profil
avec clou.
Photo S.Groetembril.

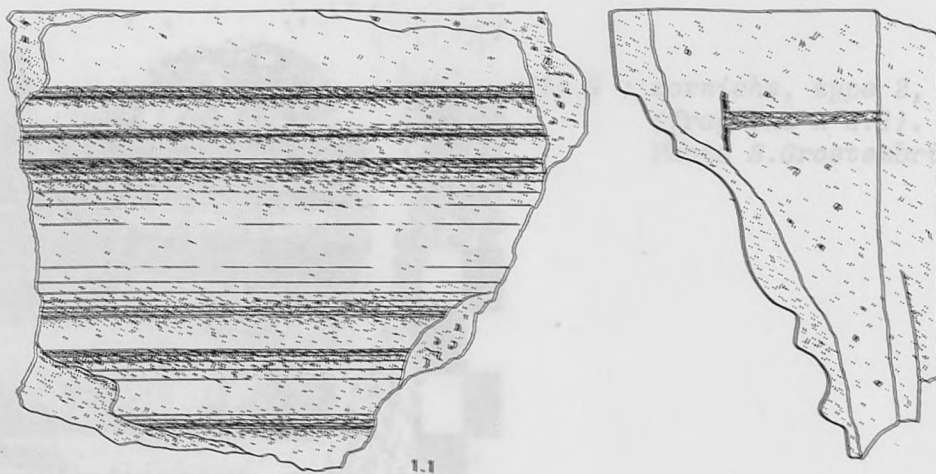


fig.6 : AUTUN, CLINIQUE DU PARC.
CORNICHE, TYPE 1.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE, CEPMR-CNRS, 1993.

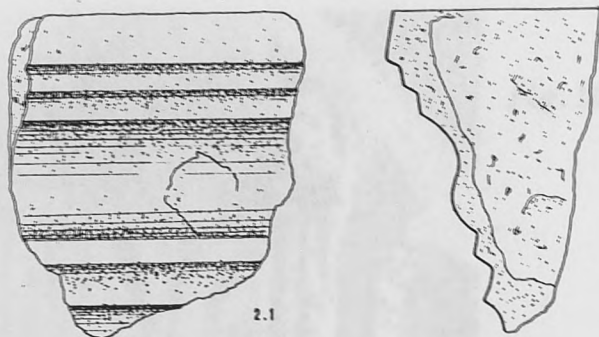


fig.7 : AUTUN, CLINIQUE DU PARC.
CORNICHE, TYPE 2.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE, CEPMR-CNRS, 1993.

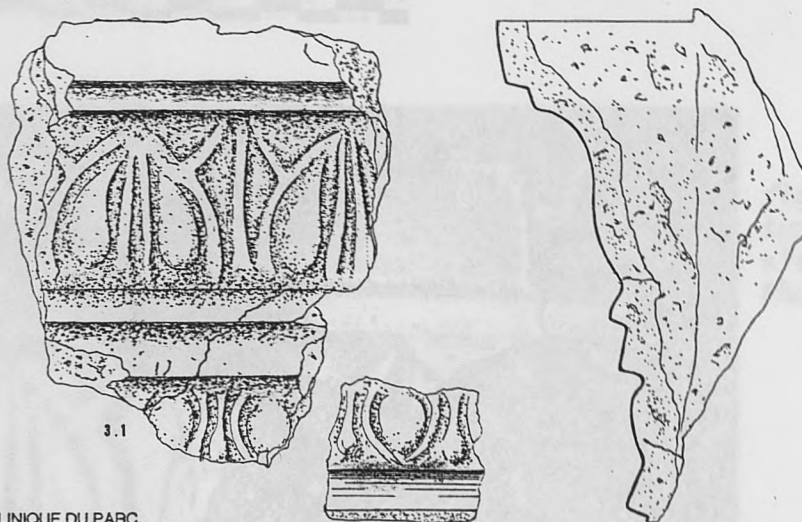
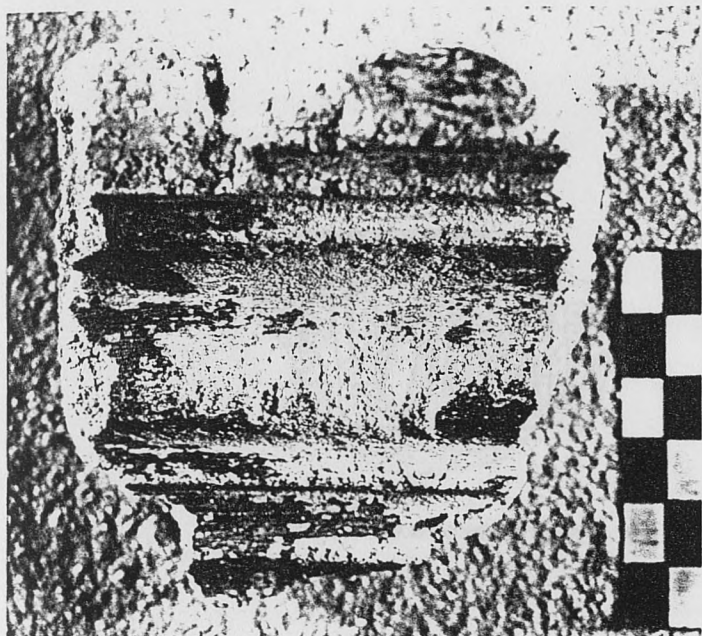


fig.8 : AUTUN, CLINIQUE DU PARC.
CORNICHE, TYPE 3.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE, CEPMR-CNRS, 1993.

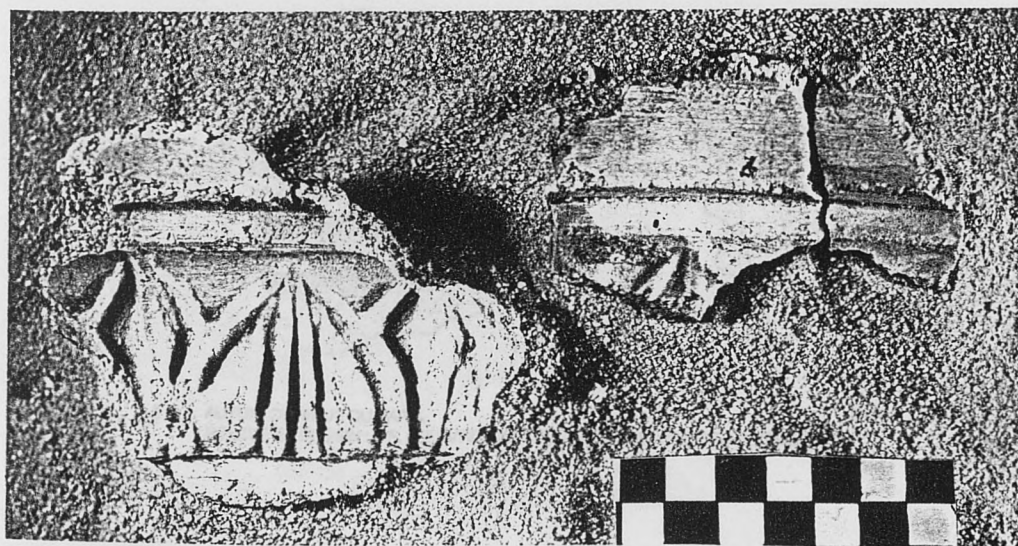




*fig.9 : corniche, type 2,
(fragment n°2.1).
Photo S.Groetembril.*



*fig.10 : corniche type 3,
(fragment n°3.1).
Photo S.Groetembril.*



*fig.11 : corniche,
type 4, (fragments
n°4.1 à 4.3).
Photo S.Groetembril.*

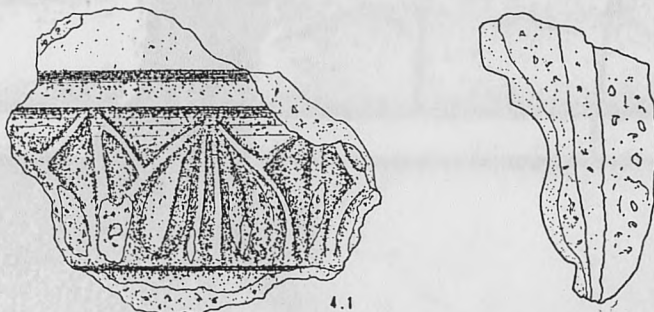


fig.12 : AUTUN. CLINIQUE DU PARC.
CORNICHE, TYPE 4.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993.

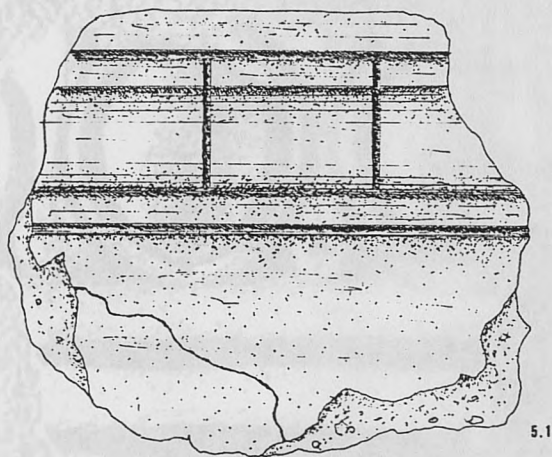


fig.13 : AUTUN. CLINIQUE DU PARC.
CORNICHE, TYPE 5.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993.

CORNICHE, TYPE 6.

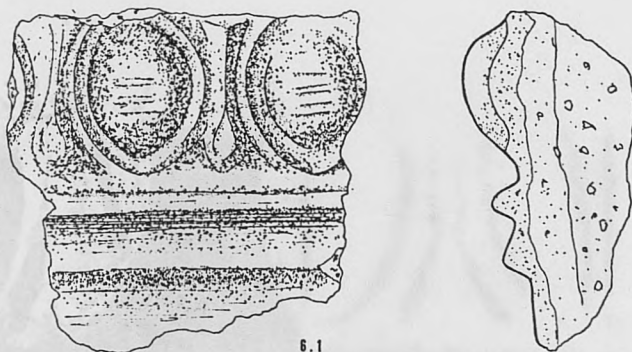
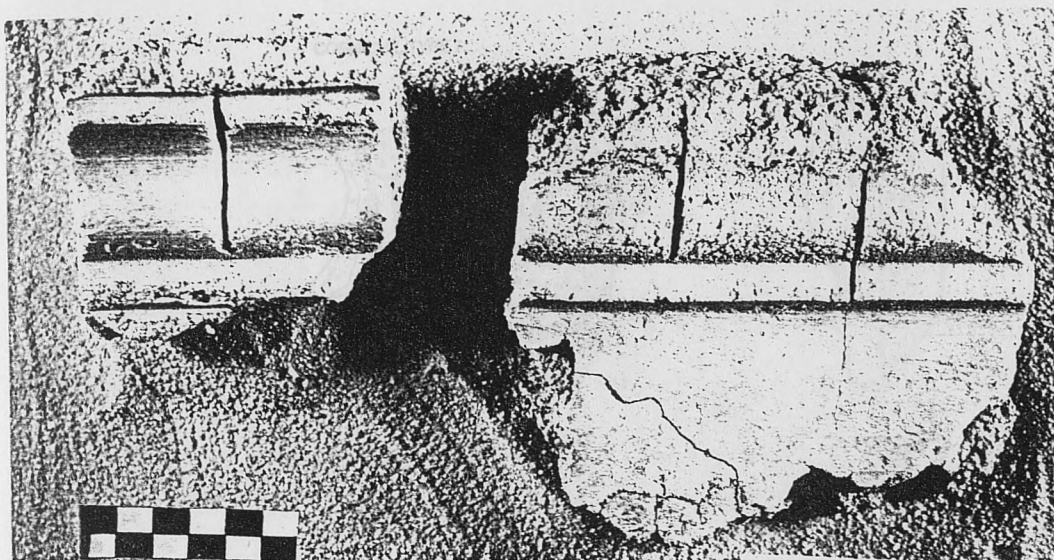


fig.14 : AUTUN. CLINIQUE DU PARC.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993.



*fig.15 : corniche, type 5, (fragments n°5.1-5.2).
Photo S.Groetembril.*



*fig.16 : corniche, type 6, (fragment n°6.1)
Photo S.Groetembril.*

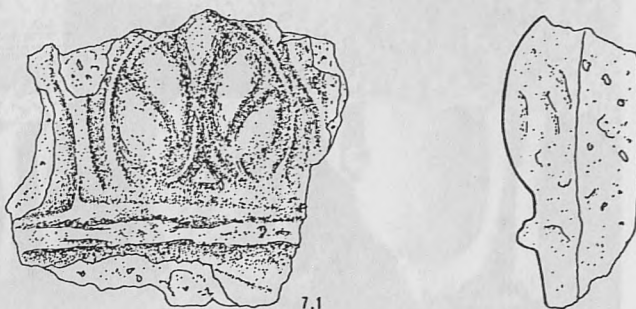


*fig.17 : corniche, type 7,
(fragment n°7.1).
Photo S.Groetembril.*

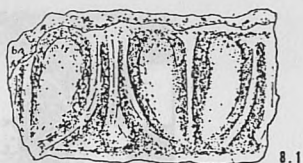


*fig.18 :
corniche, type 8,
(fragments n°8.1-8.2)
Photo S.Groetembril.*

CORNICHE, TYPE 7.



CORNICHE, TYPE 8.



CORNICHE, TYPE 9.

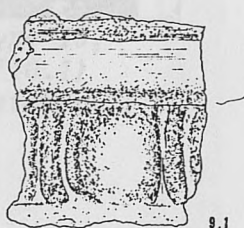


fig.19 :

AUTUN, CLINIQUE DU PARC.

RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE, CEPMR-CNRS, 1993.





fig.20 : corniche, type 9, (fragments n°9.1, 9.2, 9.3).
Photo S.Groetembril.

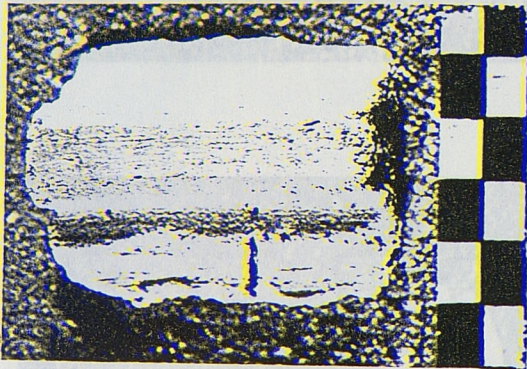


fig.21 : corniche, type 10,
(fragment n°10.1)
Photo S.Groetembril.

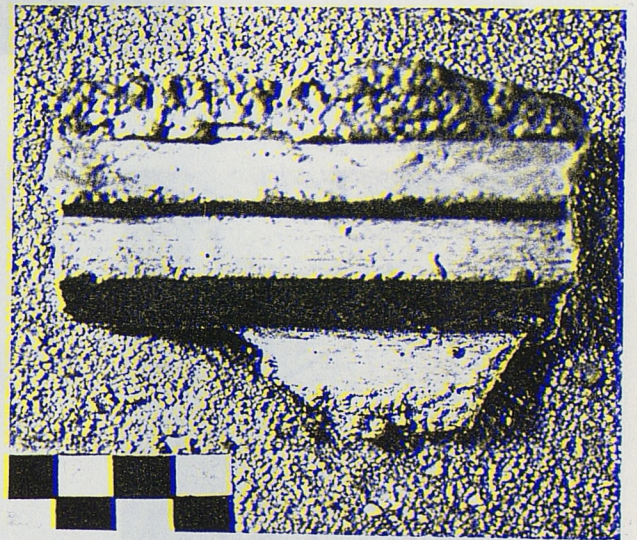


fig.22 : corniche, type 11, (fragment
n°11.1). Photo S.Groetembril.

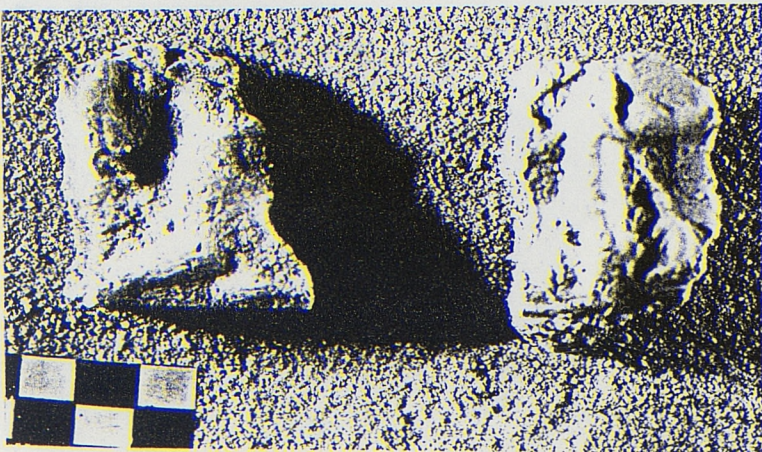
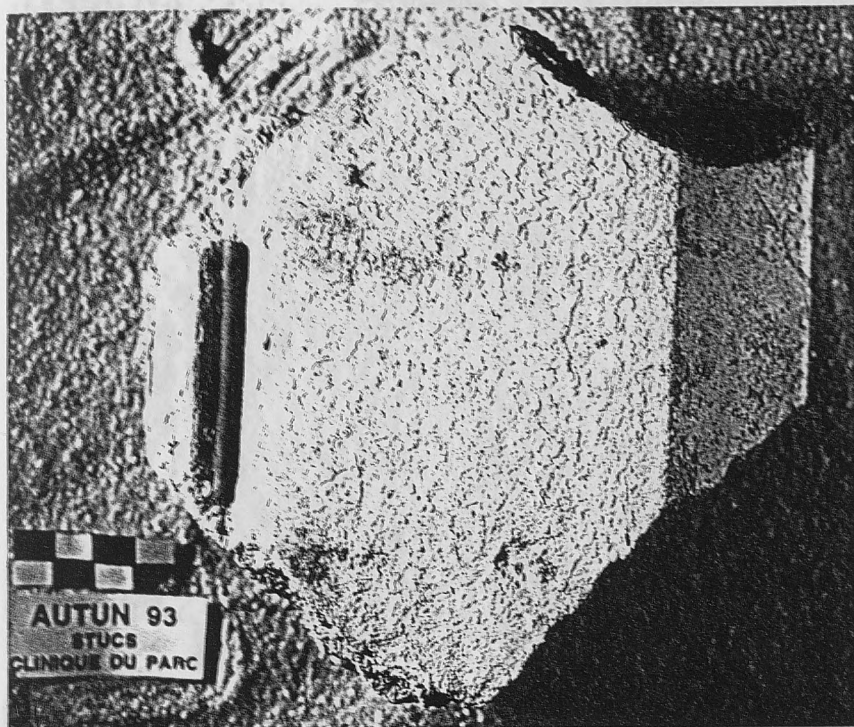
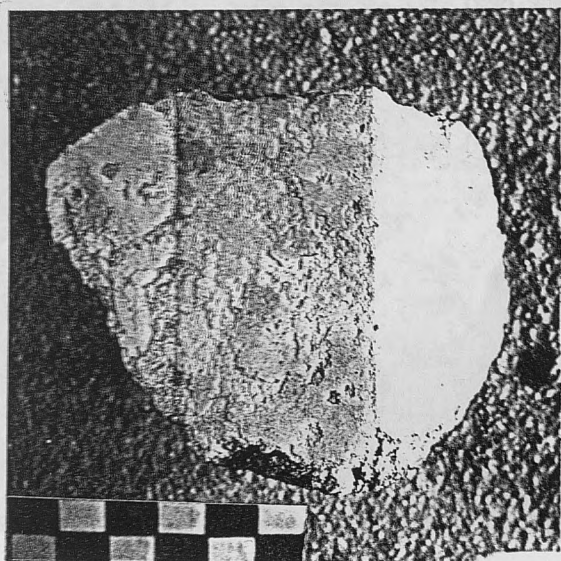


fig.23 : petite frise moulée, (fragments 12.1, 12.2).
Photo S.Groetembril.

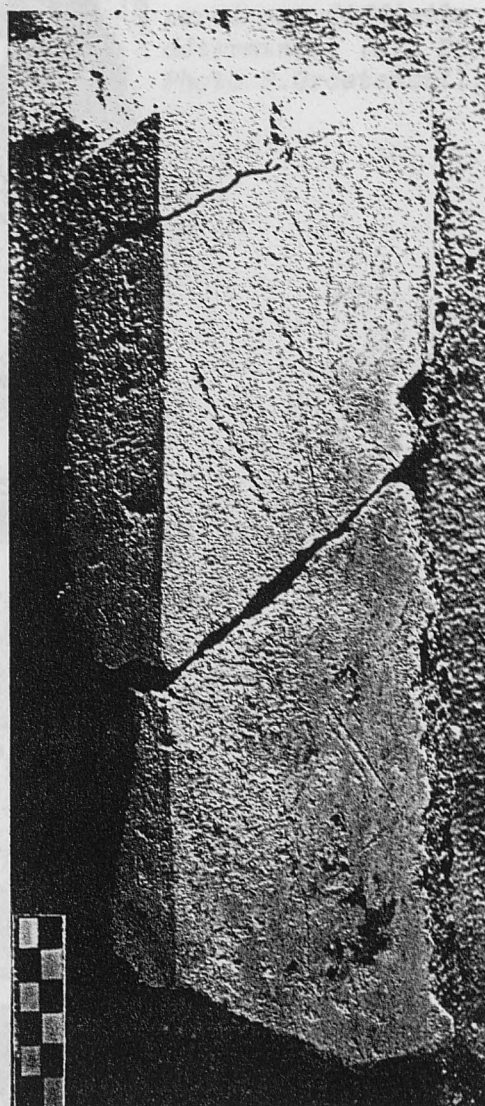
fig.24 : éléments d'angle,
(fragments 4 à 7).
Photo S.Groetembril.



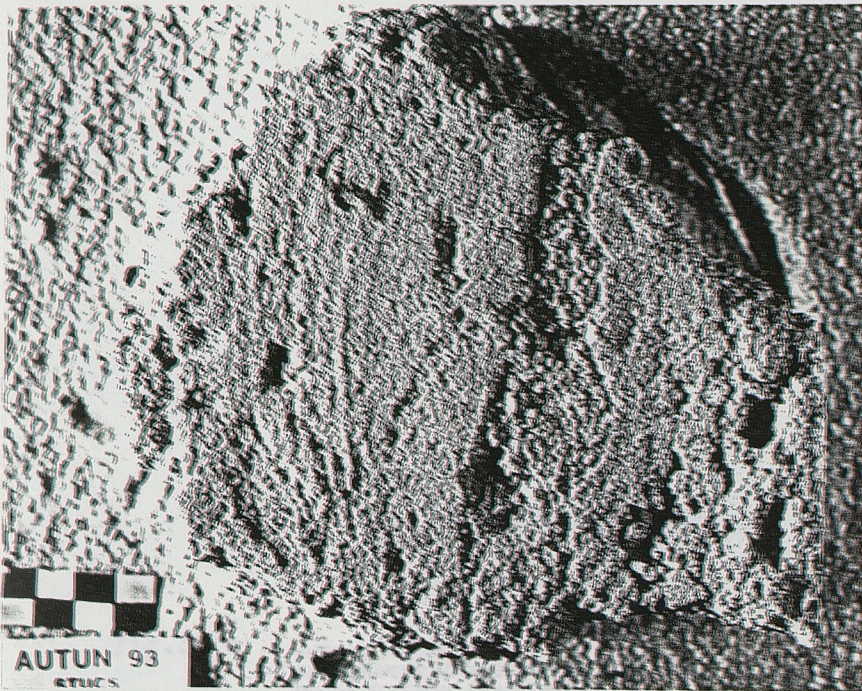
*fig.24 : angle droit abattu, peut-être un chambranle, (fragment n°2).
Photo S.Groetembril.*



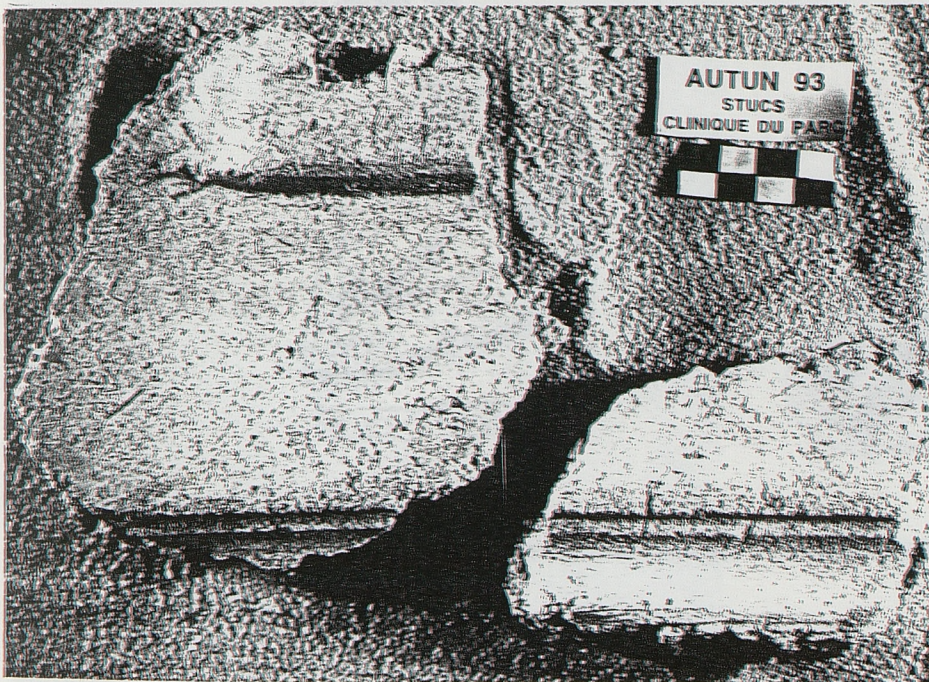
*fig.25 : angle droit abattu, détail, (fragment n°9).
Photo S.Groetembril.*



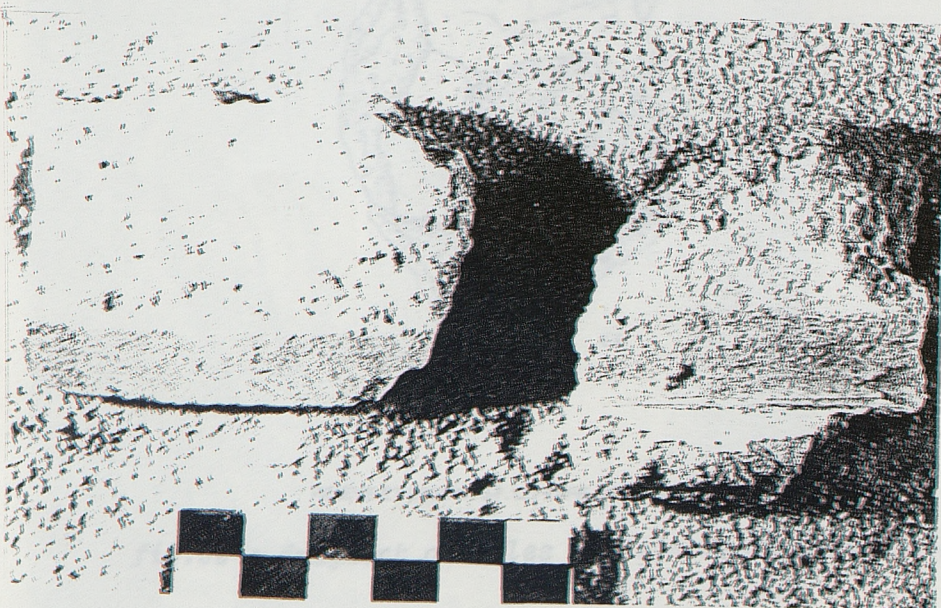
*fig.26 : éléments d'angle, (fragments 4 à 7).
Photo S.Groetembril.*



*fig.27 : revers d'un
fragment d'angle, (n°2).
Photo S.Groetembril.*



*fig.28 : éléments muraux
dont la position sur la
paroi est difficile à
déterminer, (D1, D2).
Photo S.Groetembril.*



*fig.29 : fragments plats
avec biseau, (D8, D9).
Photo S.Groetembril.*

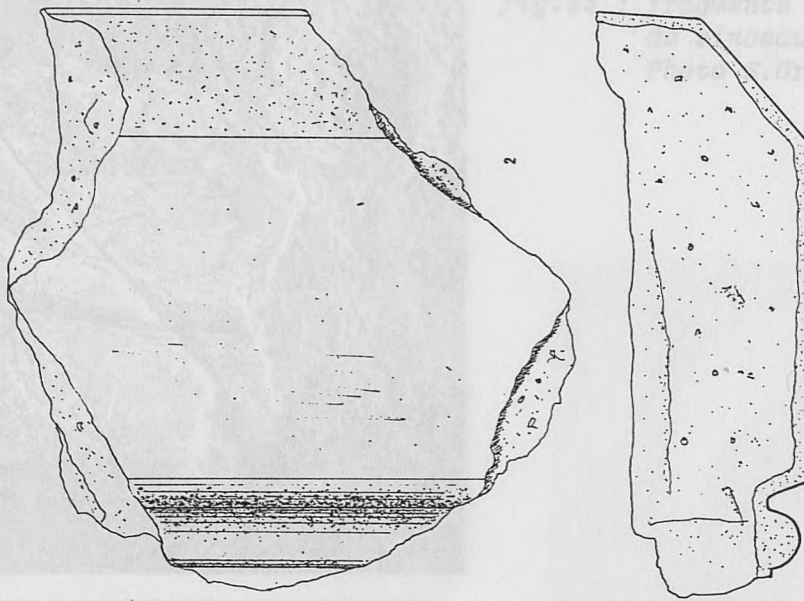


fig.30 :

AUTUN, CLINIQUE DU PARC.
ANGLE A BISEAU, CHAMBRANLE ?
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE.
CEI MR-CNRS. 1993.

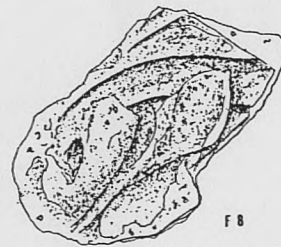
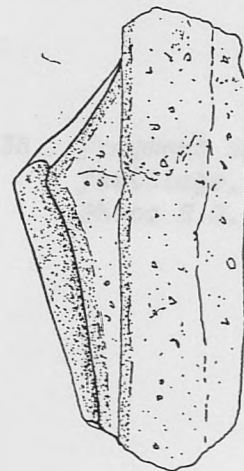
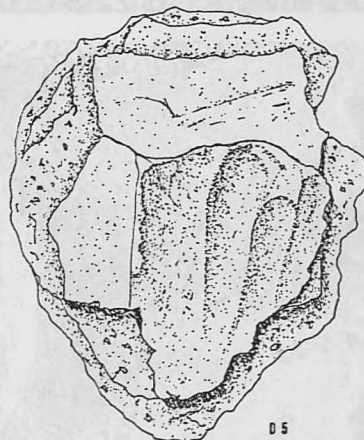


fig.31 :

AUTUN, CLINIQUE DU PARC.
FEUILLAGES.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993.



RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993.



fig.32 : fragment avec les empreintes de trois doigts, (D5).



*fig.33 : fragments ornés de tiges
de rinceaux, (R1, R2).
Photo S.Groetembril.*



*fig.34 : fragment avec tige de
rinceaux, (R3).
Photo S.G.*



*fig.35 : éléments de déco-
ration hémisphériques,
(fragments R10, R11, R12).
Photo S.Groetembril.*



*fig.35 : fragment orné de
feuillage, (R7).
Photo S.G.*



fig.36 : fragment avec feuilles
de rinceaux, (R8).
Photo S.Groetembril.

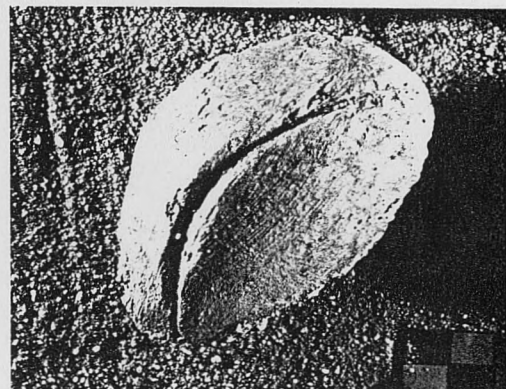


fig. 37 : feuille de rinceau,
(fragment R9).
Photo S.Groetembril.

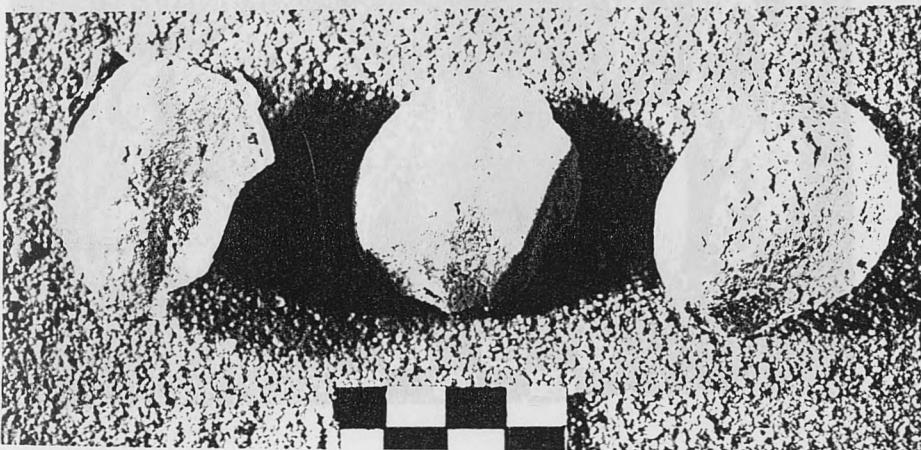
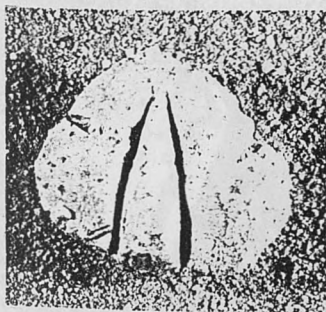
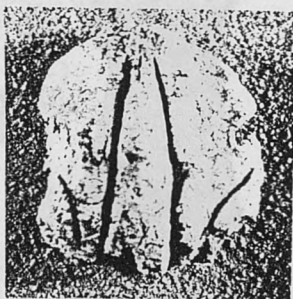


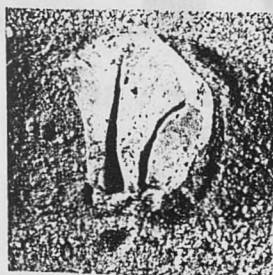
fig.38 : éléments de déco-
ration hémisphériques,
(fragments R10, R11, R12).
Photo S.Groetembril.



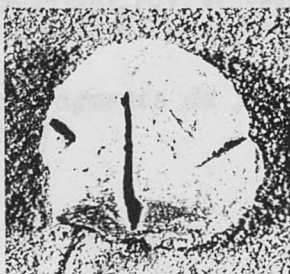
F1



F2



F3

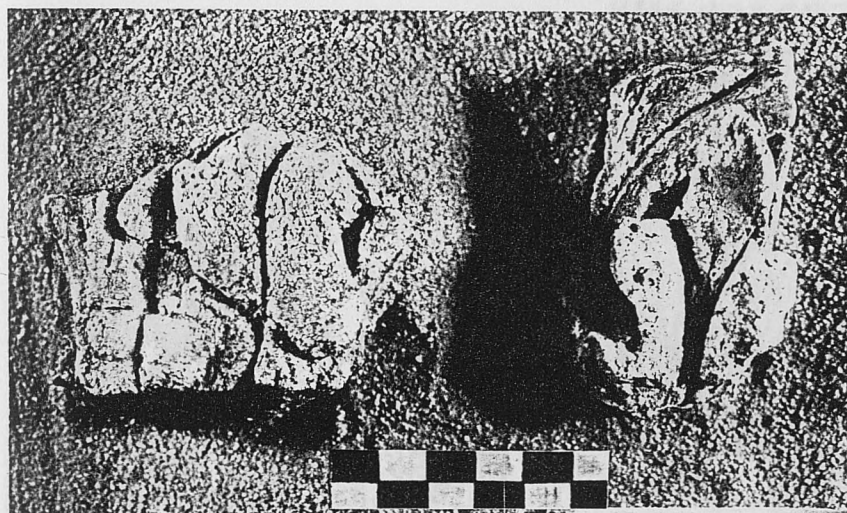


F4

fig.39 : différentes feuilles.
Photo S.Groetembril.



*fig.40 : feuille trifide, (F6).
Photo S.Groetembril.*



*fig.41 : feuilles F7 et F8.
Photo S.Groetembril.*



*fig.42 : motifs figurés : fragments de jambes, (M2, M12, M11).
Photo S.Groetembril.*

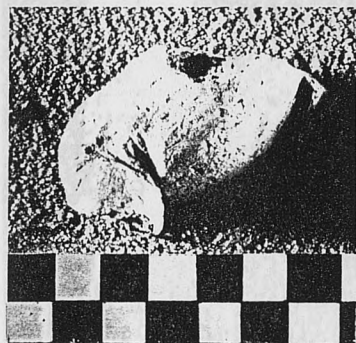


fig.43 : cuisse d'un
petit Amour, (M13).
Photo S.Groetembril.



fig.44 : motifs figurés, épaule et torse, (M9, M7).
Photo S.Groetembril.



fig.45 : motif figuré, pied
gauche, (M1).
Photo S.Groetembril.



fig.46 : fragment qui a gardé l'empreinte
d'un bras plié, (M10).
Photo S.Groetembril.



fig.47 : revers de motifs figurés, (M11,
M7, M2). Photo S.Groetembril.



fig.48 : profil de motif figuré
avec empreinte de petit clou, (M7).
Photo S.Groetembril.

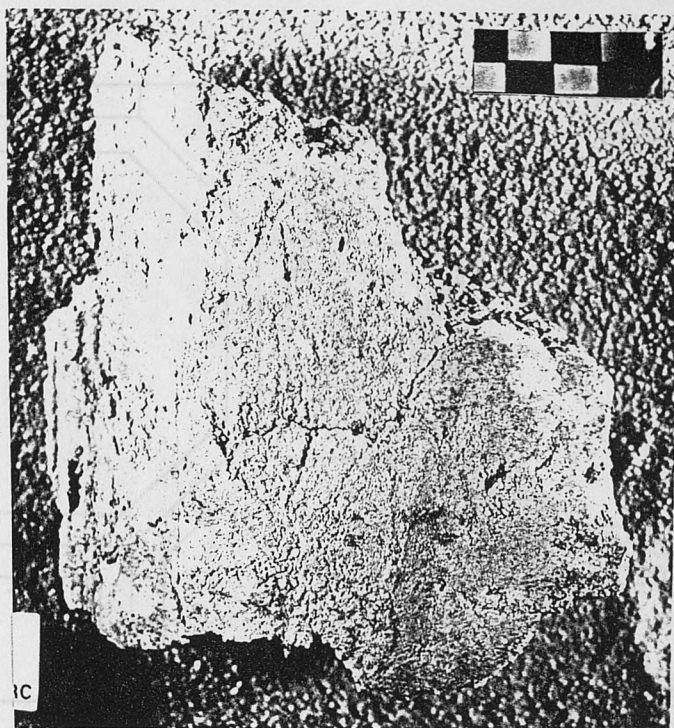


fig.49 : fragment de fût de demi-colonne (n°C2). Photo S.G.

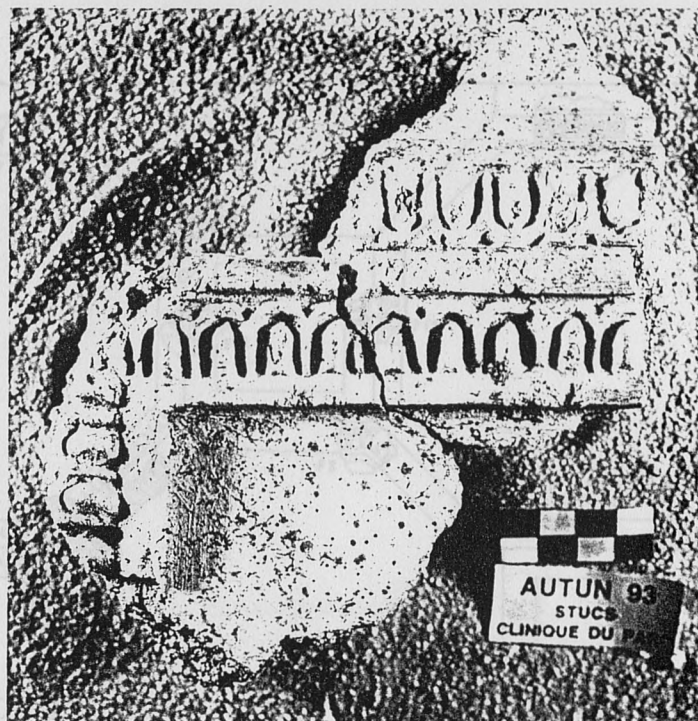


fig.50 : décor de voûte, (N°P1, P2). Photo S.G.

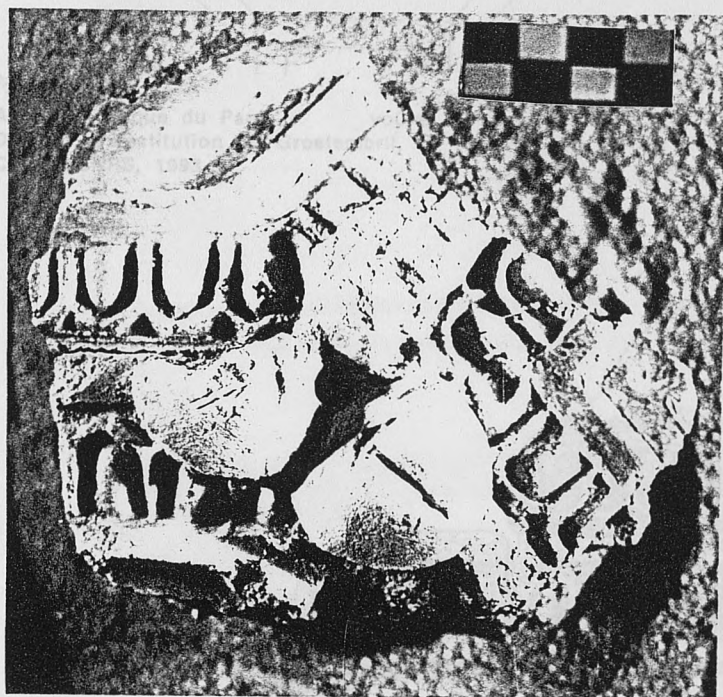


fig.51 : décor de voûte, (N°P13). Photo S.G.

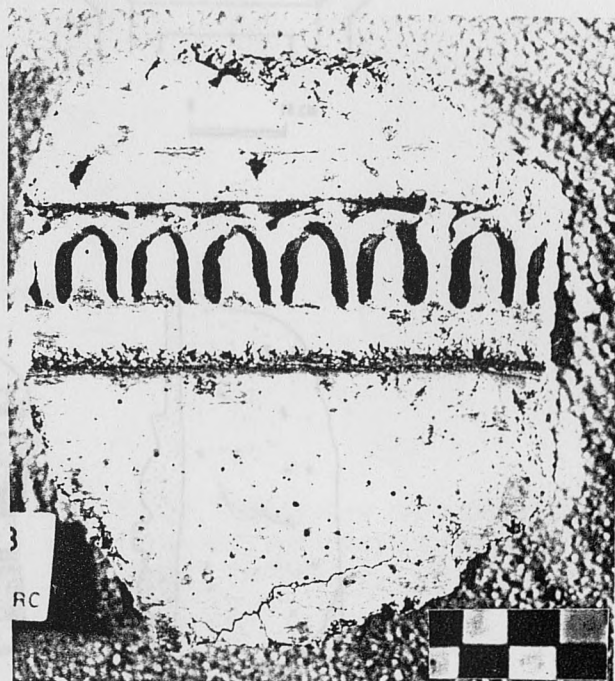


fig.52 : bord de la voûte avec frise d'oves simple, (P3). Photo S.G.

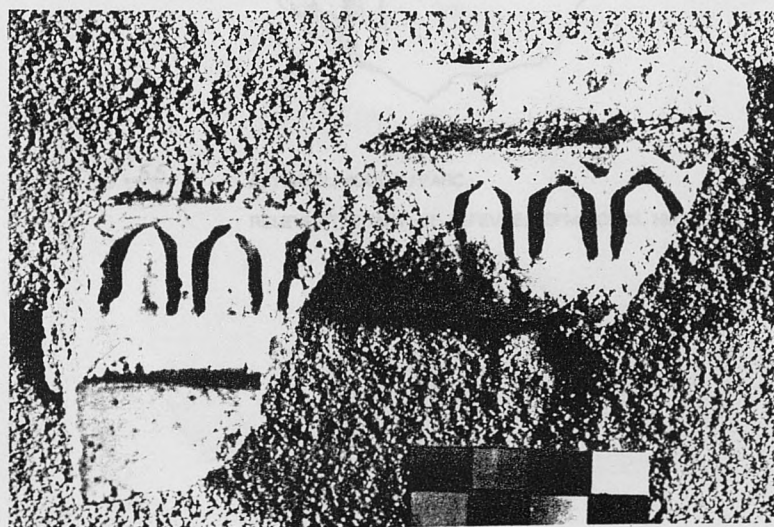


fig.53 : frise d'oves à baguette centrale plus épaisse, (P16). Photo S.G.

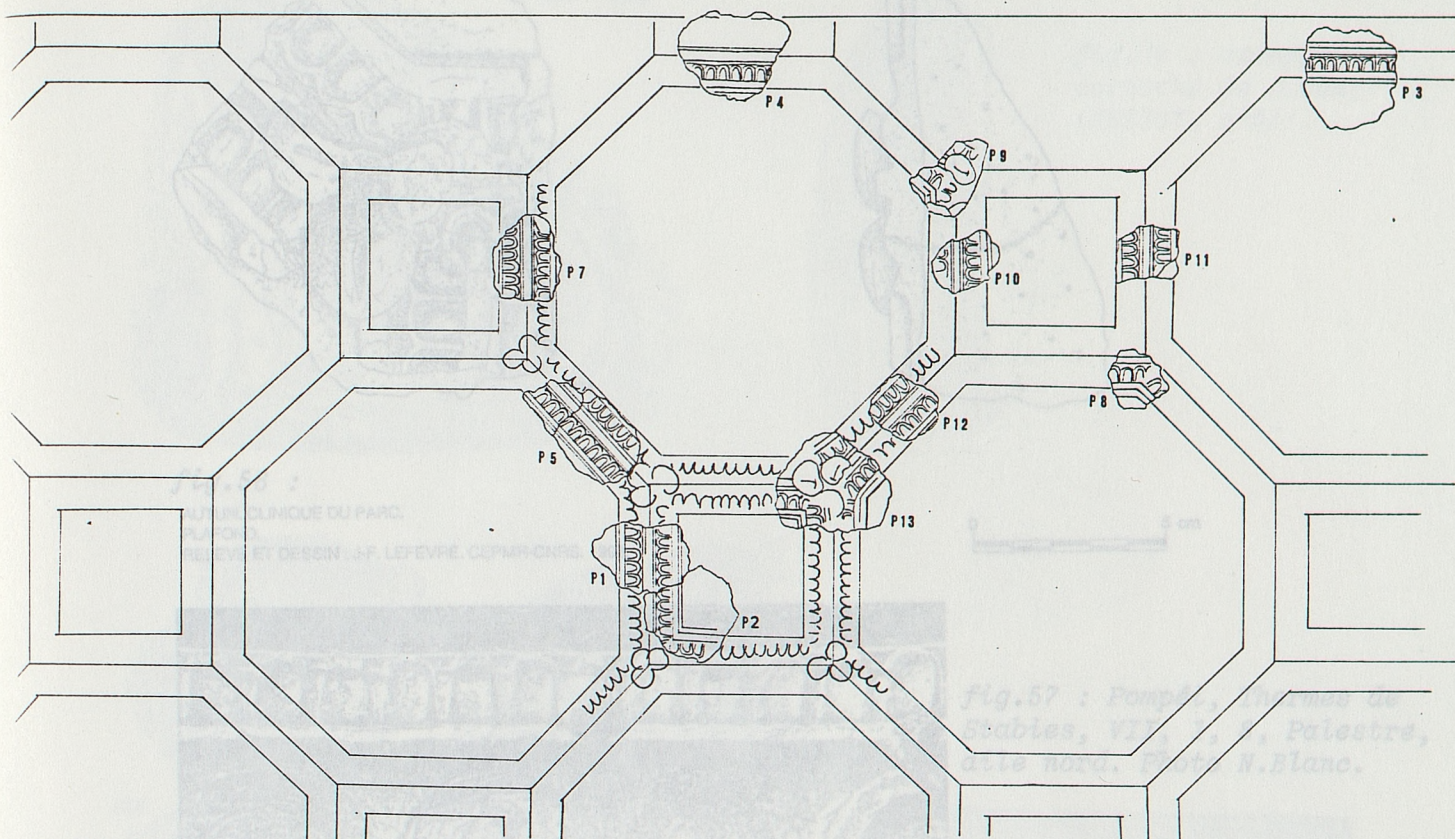


fig.54 :
AUTUN, Clinique du Parc, voûte.
Dessin et restitution S. Groetembril,
CEPMR-CNRS, 1993.

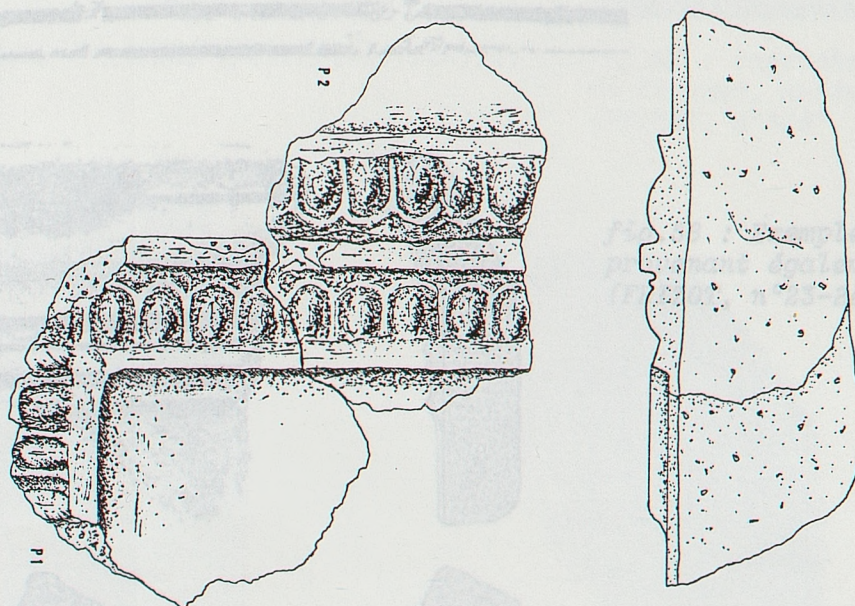
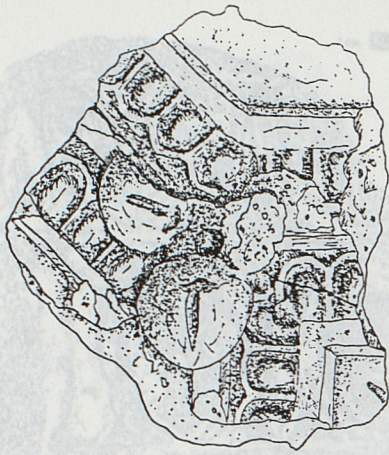


fig.55 :
AUTUN. CLINIQUE DU PARC.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993.



P13

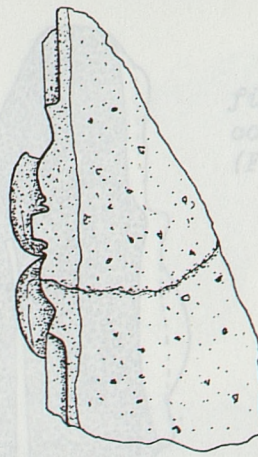


fig.59 : exempla de corniche de Autun, (FRIZOT, n°43).

fig.56 :

AUTUN. CLINIQUE DU PARC.
PLAFOND.
RELEVÉ ET DESSIN : J-F. LEFEVRE. CEPMR-CNRS. 1993.

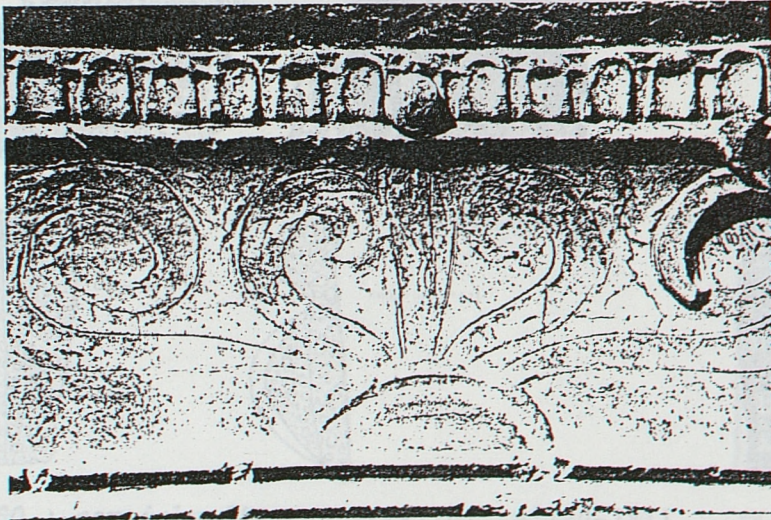
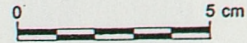


fig.57 : Pompéi, Thermes de Stabies, VII, 1, 8, Palestre, aile nord. Photo N.Blanc.



fig.58 : Exemples de corniches provenant également d'Autun, (FRIZOT, n°23-24).

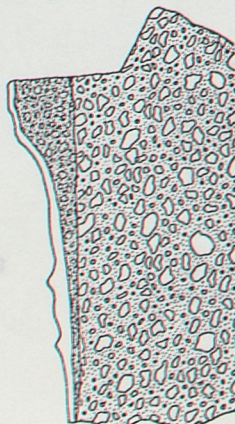


fig.58 : Exemples de corniches provenant également d'Autun, (FRIZOT, n°23-24).

fig.58 : Exemples de corniches provenant également d'Autun, (FRIZOT, n°23-24).

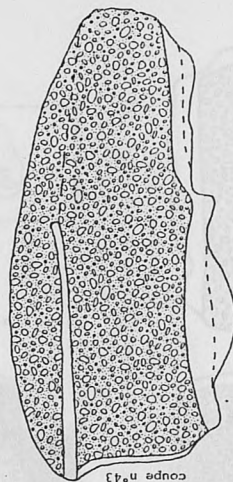
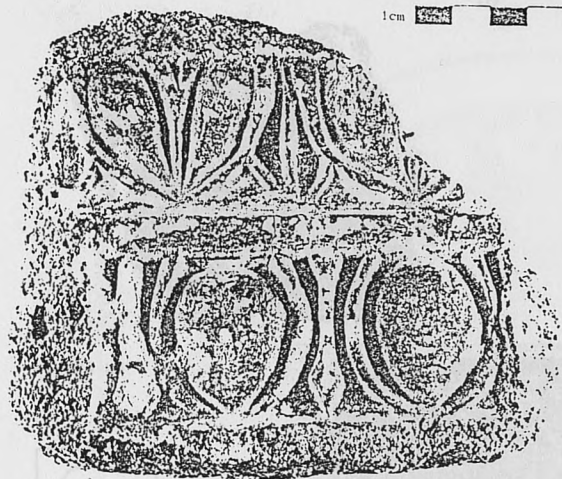


fig.59 : exemple de corniche de Autun, (FRIZOT, n°43).

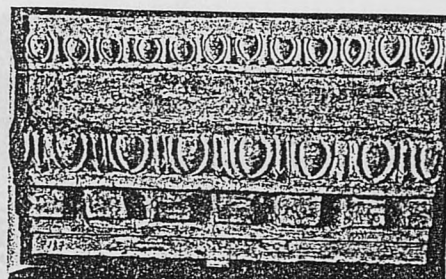
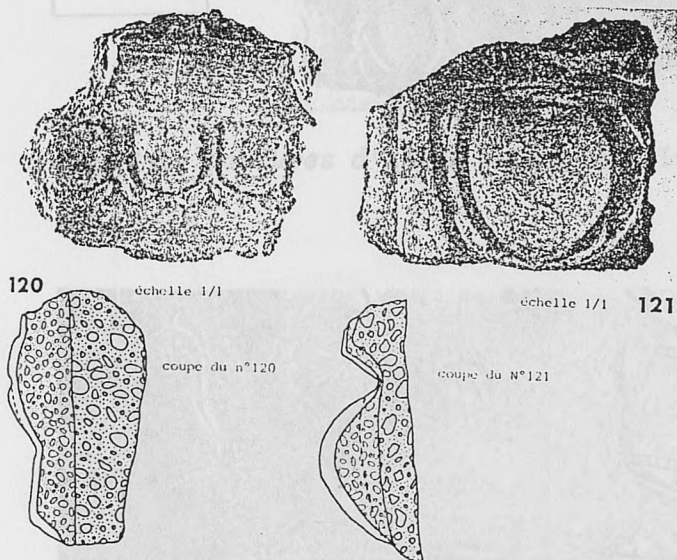


fig.60 : corniche d'Autun, (FRIZOT, n°120-121).

fig.61 : corniche des Thermes de Virunum, Musée de Klagenfurt, (FRIZOT, n°336°).

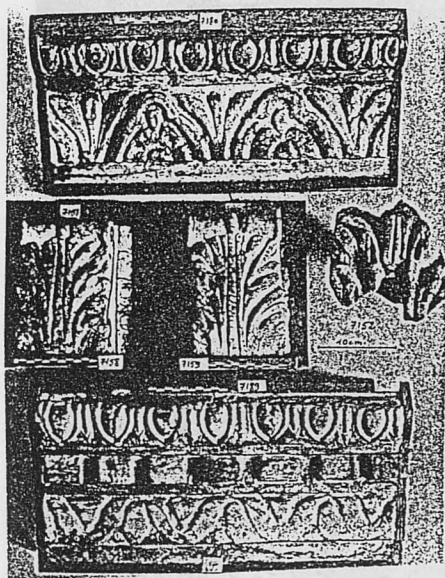


fig.62 : exemples de corniches provenant des Thermes de Virunum, (FRIZOT, n°336).

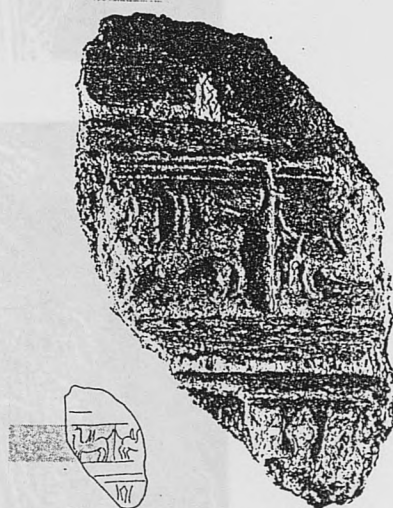
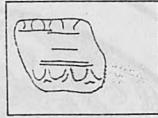
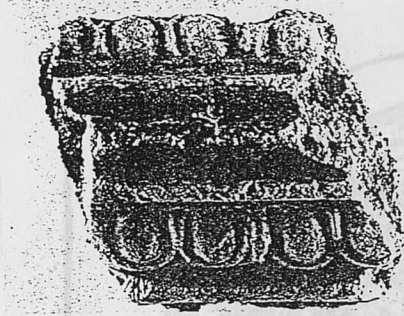
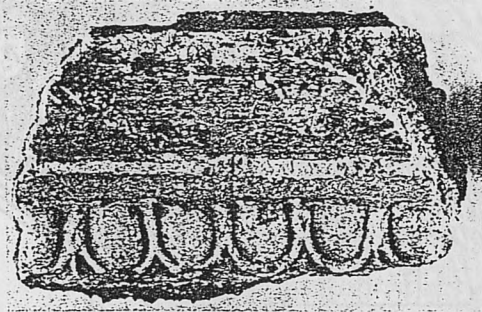
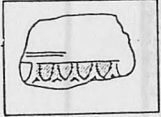


fig.63 : fragment avec petite frise animale du Musée Rolin à Autun, (FRIZOT, n°5).



échelle 1/1

échelle 1/1



11

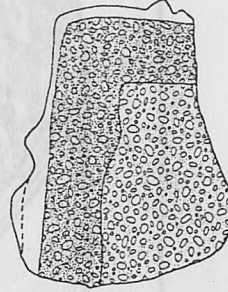
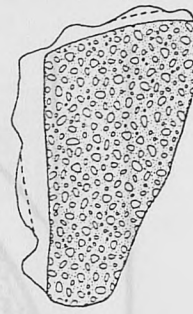


fig.64 : moulures d'angle du Musée Rolin à Autun, (FRIZOT, n°10-11).

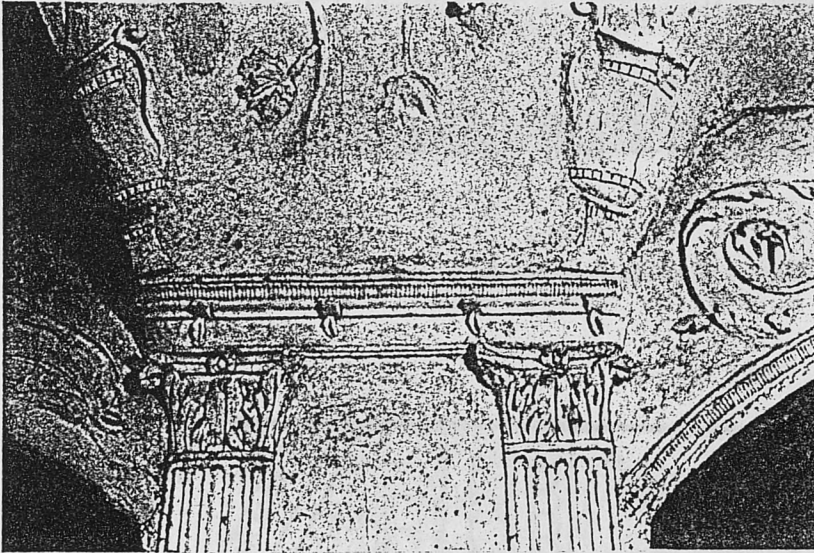


fig.65 : rinceaux de la tombe située sous Saint Sébastien à Rome. Photos N.Blanc.



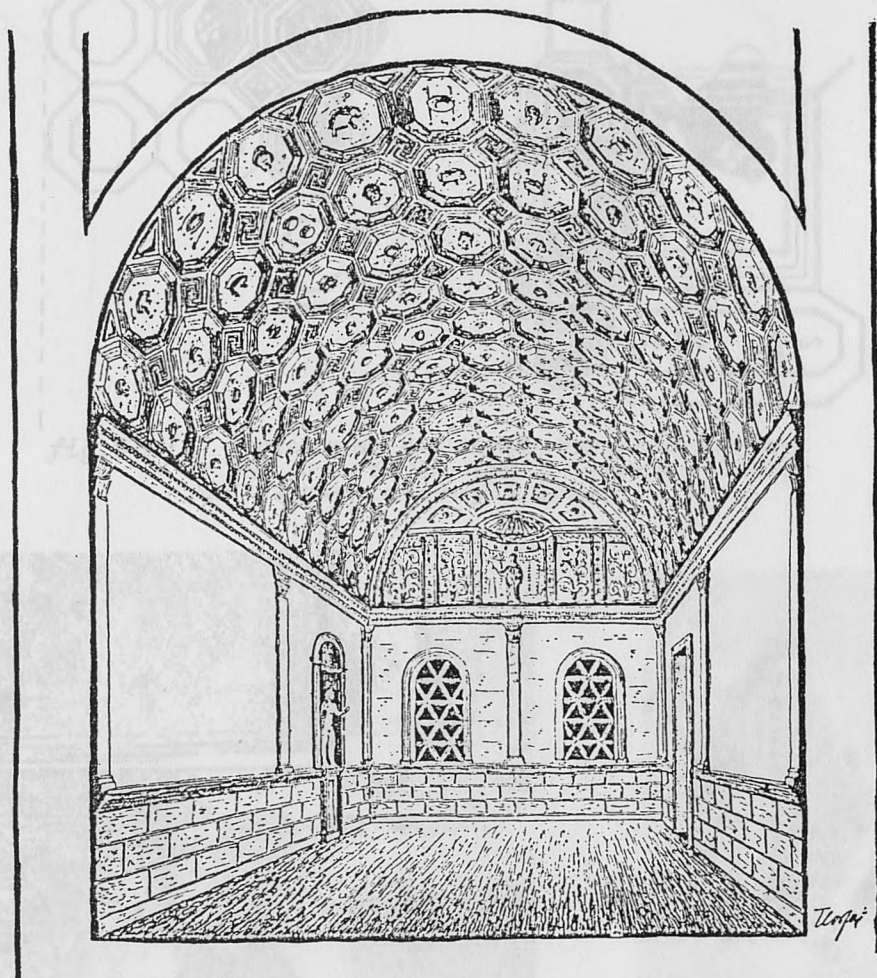


fig.66 :

Restitution de la grande salle (n° 2) du bâtiment de commandement d'Aquincum, par M. KABA, dans *Budapest Regisegei*, XVI, 1955, p. 264.

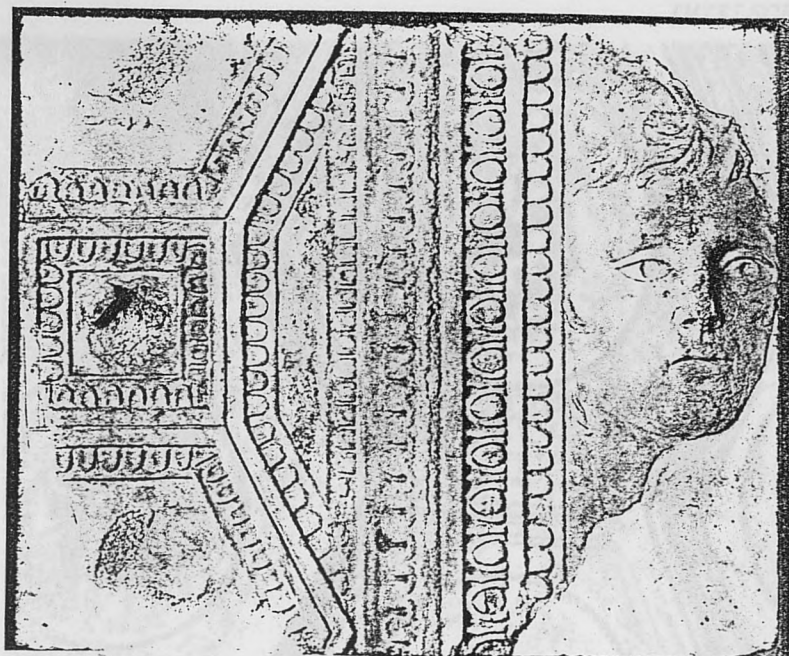


fig.67 : fragment à décor de plafond conservé au Musée Campano de Capoue, (MIELSCH. K112,1).

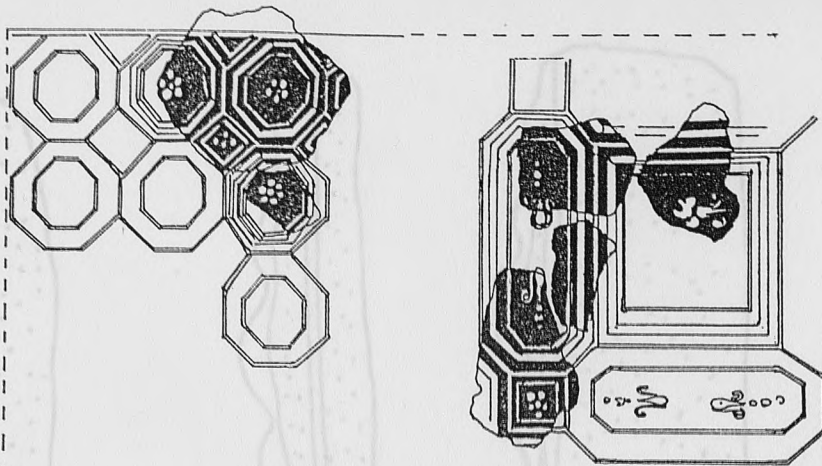


fig.68 : Pompéi, maison de Ganymède, fragments de plafonds ;
III^e style (d'ap. de Vos, *Casa di Ganimede a Pompei*,
fig. 12-13) (Dessin et montage A. Barbet).

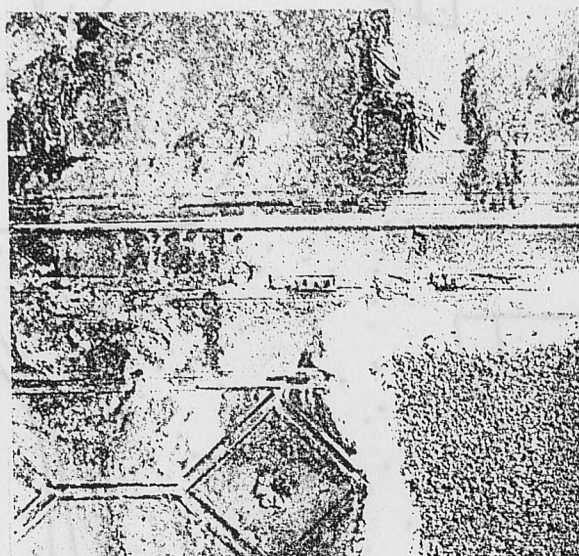


fig.69 : décor stucqué des Thermes
de Venus à Baia, (MIELSCH, K12).

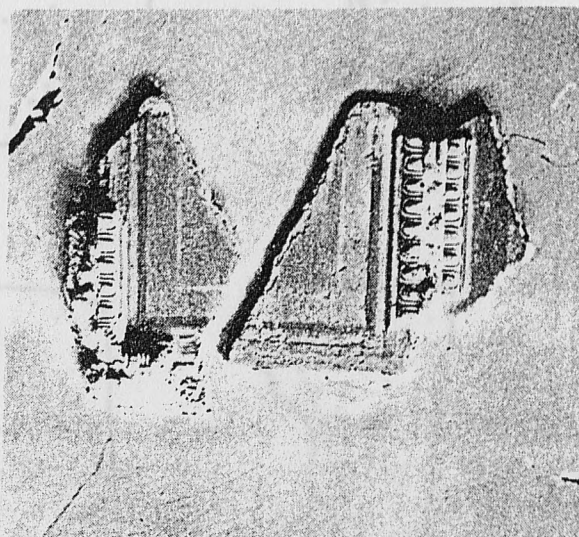


fig.70 : motif de double frise d'oves
conservé au Musée National de Rome,
(MIELSCH, K18).

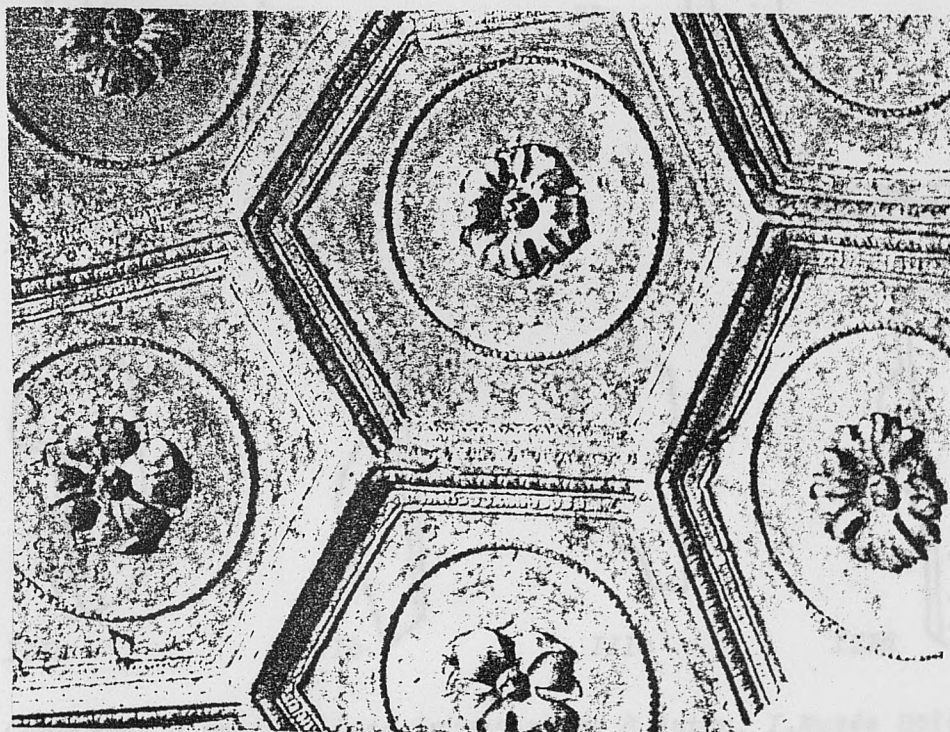
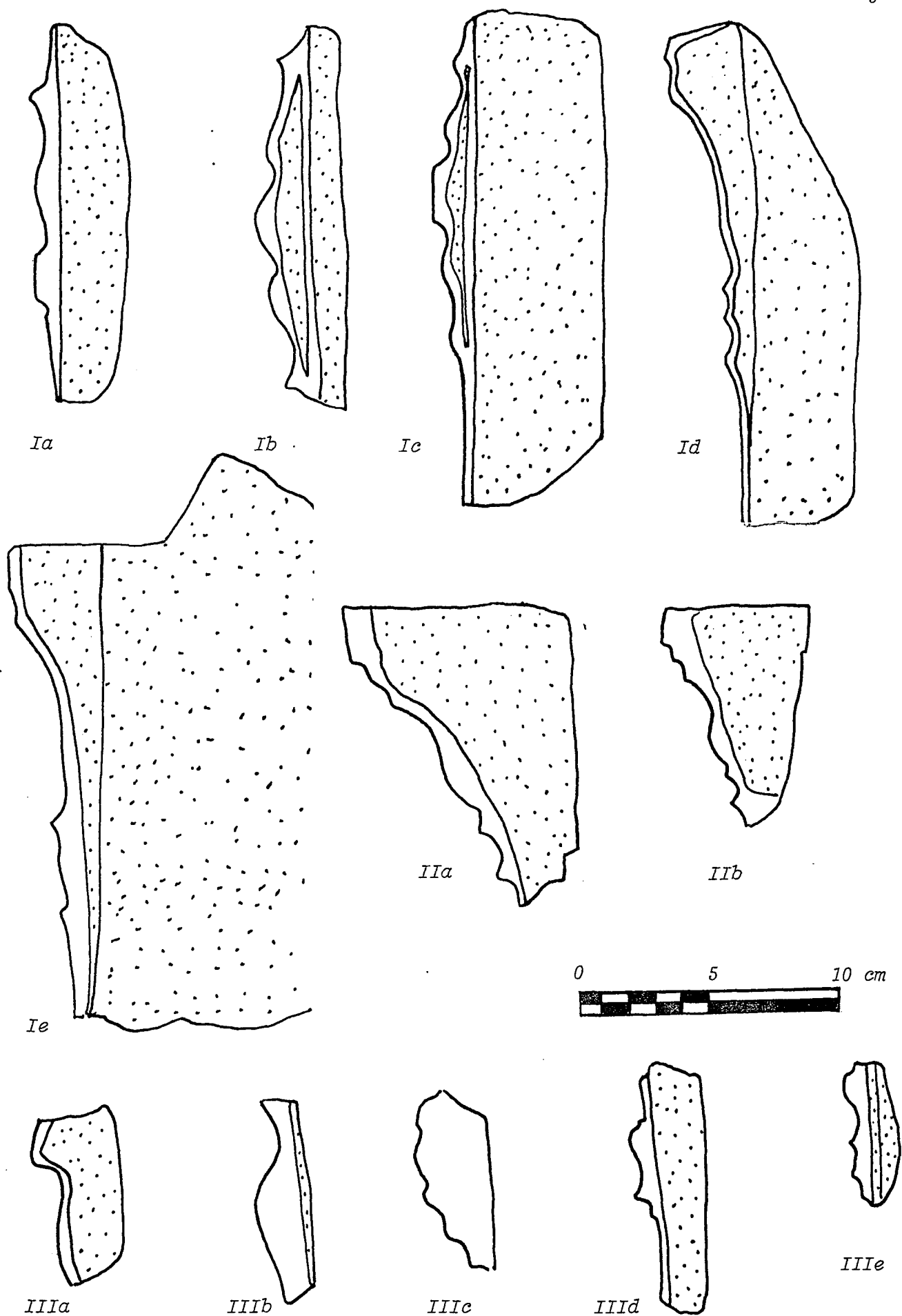


Fig.71 : plafond de la tombe sous Saint Sébastien à Rome.
Photo N.Blanc.



Corniches à profil lisse inventoriées à Autun. I. Musée Rolin, prov. inc.
 (d'ap. Frizot) : a: inv. B 3098 ; b: inv. B 3099 ; c: inv. B 3100 ; d: B 3101 ;
 e: B 3102. II : clinique du Parc . III. 47 avenue Ch. de Gaulle ; a, b, c : salle 1
 d, e : salle 2.